

BIOT INFOS

www.biot.fr // trimestriel automne 2018

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

DOSSIER SPECIAL
À BIOT
LES ASSOCIATIONS DONNENT LE TEMPO



BIOT



Chers Biotois et Biotois,

C'est toujours un plaisir de partager avec vous l'actualité multiple et si riche de notre belle commune. Ce numéro d'automne fait le lien entre un été incroyablement dynamique et les festivités de fin d'année.

En effet, après un été plein de rendez-vous festifs culturels et divertissants, et un BIG Festival extraordinaire, l'automne et sa « rentrée » sont un nouveau départ pour de nouvelles rencontres, de nouvelles activités, de nouvelles animations.

Nous avons voulu mettre en avant dans cette édition, le travail et le dynamisme du monde associatif. Fers de lance de la vie citoyenne et du bénévolat, les associations jouent un rôle essentiel dans la vie communale. La municipalité en connaît l'importance et apporte un vrai soutien logistique et financier pour que les Biotois aient accès à toutes sortes de loisirs, sportifs et culturels, pour que les Biotois puissent contribuer à rendre le monde meilleur par leur engagement solidaire et écocitoyen.

L'automne est hélas aussi la saison des épisodes cévenols. Les derniers événements à Sainte Maxime ou dans l'Aude, nous montrent la vulnérabilité de l'arc méditerranéen devant ces aléas climatiques que nous redoutons tous. Le 3 Octobre dernier, désormais Journée Départementale des Risques Majeurs, j'ai organisé une mobilisation au Hameau de la Romaine pour donner la parole aux sinistrés, et démontrer à l'Etat combien le temps administratif est long au regard de l'angoisse que vivent les Biotois résidant dans les zones à risques, à chaque épisode pluvieux.


Mais l'automne, c'est aussi la fête d'Halloween de Biot dont la réputation dépasse les limites communales et réjouit chaque année avec ses surprises et son spectacle les enfants, leurs parents et leurs grands-parents. Nous vous y convions tous, car même si nous traversons des moments difficiles, il est important de partager des moments de bonheur simple au travers du regard de nos petits.

Durant ces mois à venir, la période des travaux d'investissement bat son plein. Les travaux du versant des Bâchettes avancent bien et les nuisances sont vraiment limitées au minimum. La place de l'Eglise devrait voir la fin de la restauration de sa calade de galets en décembre. Plus gravement, la démolition des maisons en zone inondable se poursuit en cohérence avec le plan de réaménagement des bords de Brague élaboré par la CASA.

Enfin, vous pourrez voir dans ces pages combien notre service événementiel a travaillé pour vous concocter une très belle édition de nos traditionnels Reflets de Noël, avec, notamment, les merveilleux Volets de Noël que nous préparent déjà les classes de la commune.

Vous le savez, j'ai plaisir à vous rencontrer, car c'est sur le terrain et ensemble que se construit un quotidien agréable et convivial. C'est ce que je ferai lors de mes prochaines visites de quartier ou lors des réunions de riverains qui seront organisées dans les semaines qui viennent.

Bonne lecture de ce Biot-infos *Automne 2018* et à bientôt dans les rues du village ou dans nos nombreux quartiers.

 Guilaine Debras
Maire de Biot
Vice-présidente de la CASA

SOMMAIRE

L'ACTU P.4

Inondations : 3 ans après
Les Food Truck nous régalez à Biot
Lancement du nouveau site internet de l'Office de Tourisme

TRIBUNE LIBRE P.10

TEXTO P.11

Biot Express, une course en autostop inédite

CONSEIL MUNICIPAL P.12

Des mesures innovantes pour le personnel communal

VUE D'EN HAUT P.14

La mobilité à Biot



DOSSIER SPÉCIAL P.16

À Biot, les associations donnent le tempo

VOS QUARTIERS P.22

La place des Arcades se prépare à faire peau neuve

FOCUS P.25

Infos Bâchettes

SOCIÉTÉ P.26

AMAP à Biot
Castagnade
Jeunesse

BIOT, LA CRÉATIVE P.32

Reflets de Noël
Halloween
Science et culture pour tous

SPORT P.41

Juillet victorieux pour le Vélo Sprint Biotois
La Ville de Biot soutient Alexia Barrier



MAGAZINE D'INFORMATION
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et de la rédaction
Guilaine Debras, Maire de Biot

Conception / Infographie / Mise en page
Magali Hynes

Rédaction
Eve Albala

Contact : 04 92 91 55 95
www.biot.fr - communication@biot.fr

Impression
Trulli - Imprimé en 7000 exemplaires
N°ISSN : 1250-7415

Photos
Nicolas Soquet, Istockphotos

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).

INONDATIONS : 3 ans après

Trois ans après les tragiques inondations du 3 octobre 2015, la Municipalité de Biot a fait le point sur les actions engagées pour protéger les personnes et les biens en prévision des épisodes cévenols. La Ville a beaucoup travaillé avec les interlocuteurs institutionnels tels que l'Etat, le SMIAGE, la CASA... afin de faire avancer les dossiers d'importance qui permettront de limiter ces risques.

FONDS BARNIER : DÉMOLITION DES PREMIÈRES HABITATIONS



À la suite des terribles inondations dues aux débordements de la Brague et de ses affluents le 3 octobre 2015, la Ville de Biot a fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. De très nombreuses habitations ont ainsi révélé leur forte vulnérabilité face à ce risque.

Dans ce contexte, la commune a informé les propriétaires du dispositif Fonds Barnier*. Ce dernier permet à la commune de se faire subventionner pour l'acquisition amiable et la démolition ou la condamnation de biens fortement exposés à un risque naturel majeur. Les parcelles dont la commune devient propriétaire sont incessibles.

QUELQUES QUESTIONS À GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT



Biot Infos : En quoi ces démolitions vont-elles aider les sinistrés ?

Guilaine Debras : Le travail de résilience a commencé dès le 4 octobre 2015 par la solidarité et l'entraide exceptionnelle des Biotois et de tous les bénévoles qui sont venus aider les sinistrés à panser ces terribles plaies. Aujourd'hui, ces démolitions sont un pas de plus vers la résilience. Le rachat de ces habitations n'a pas été qu'un simple acte administratif. La

Ville de Biot, élus et agents, ont accompagné ces familles dans cette épreuve pour un départ dans une nouvelle vie, un nouveau lieu de vie. Je suis satisfaite que nous puissions envisager l'avenir sans ces maisons désertées qui rappelaient par leur présence et leur vide, le traumatisme vécu le 3 octobre 2015.

BI : Qu'est-ce qu'il va y avoir à la place ?

GD : Pas question que ces lieux deviennent des friches. Il est capital que la vie et l'activité y trouvent leur place ; renaturation, espace de promenade, jardins partagés. En ces lieux, l'aléa reste le même, on y diminue le risque en réduisant

la vulnérabilité avec la suppression des habitations. Il faudra y installer des repères de crues.

BI : Quid du Hameau de la Brague

GD : J'ai beaucoup travaillé en tant que Vice-Présidente aux risques naturels à la CASA pour que l'intercommunalité intervienne sur ce dossier. Aujourd'hui, seules 5 habitations ont été rachetées au Fonds Barnier. Elles ont d'ailleurs été murées (et non pas démolies nldr) car ce sont des rez-de-chaussée de la copropriété. Les habitants souhaitent que le hameau entier soit racheté. Tous les acteurs du Comité de Pilotage

du plan-guide de la Brague, Etat, Agence de l'eau, Conseil Régional, Conseil départemental, Conservatoire du Littoral, ont été convaincus par cette demande biotoise et je m'en réjouis.

FONDS BARNIER À BIOT

61 demandes instruites par les services de l'Etat

27 dossiers éligibles

16 maisons acquises pour un montant de 7 988 362 € (2 en cours d'acquisition : pour un montant de 1 106 687 €)

11 maisons démolies dans la première tranche (dont 5 emmurées)

BUSES AUTOROUTE A8

Madame le Maire de Biot, Guilaine DEBRAS, a eu l'occasion de sensibiliser à de nombreuses reprises les élus locaux ainsi que les parlementaires du département à la question des buses sous l'autoroute A8.

Le 5 avril 2018, Madame le Sénateur des Alpes-Maritimes, Dominique ESTROSI SASSONE, a publié une question écrite à ce sujet. Le 22 mai 2018, elle posait cette question à Madame la Secrétaire d'Etat Brune POIRSON en séance au Sénat. De plus, Guilaine DEBRAS a adressé à Madame Elisabeth BORNE, Ministre des Transports, un courrier en date du 13 mars 2018 afin de demander la réalisation de travaux sur l'autoroute A8 pour remplacer les buses existantes aujourd'hui sous-dimensionnées

pour laisser passer un fleuve en crue, et qui constituent un véritable barrage à l'eau. Lors de l'été 2018, le cabinet de Madame la Ministre a apporté une réponse avec, pour la première fois, une reconnaissance du problème rencontré depuis des décennies sur cette zone :

« Sur la base des discussions engagées autour du bassin de la Brague entre les collectivités locales, les services de l'Etat et la société ESCOTA, concessionnaire de l'autoroute A8, l'étude hydraulique que vous avez réclamée est en cours d'analyse par les services du ministère. Les aménagements réalisés au cours des 50 dernières années le long de la Brague, avec pour conséquence notamment l'imperméabilisation de grandes surfaces liée à l'urbanisation, ont

abouti à une situation aujourd'hui insatisfaisante en accentuant le phénomène d'écoulement des eaux au droit des ouvrages de l'autoroute A8 qui ont été construits selon les normes en vigueur dans les années 60. Soucieuse de l'amélioration de la situation et de la garantie apportée à la sécurité des personnes, la ministre a demandé à ses services de traiter avec vigilance ce dossier. La révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la commune de Biot et la stratégie de gestion de la Brague sont notamment des éléments de nature à orienter la définition d'un programme d'aménagement. Un tel programme devra également être examiné au regard des conditions permettant de limiter les impacts sur les populations et les territoires en aval de l'autoroute ».

PLUIE-INONDATION
LES 8 BONS COMPORTEMENTS
en cas de pluies méditerranéennes intenses

- JE M'INFORME** et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels.
- JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS**
- JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHEES**, de mes voisins et des personnes vulnérables.
- JE MÉLOIGNE DES COURS D'EAU** et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts.
- JE NE SORS PAS** Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre.
- JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE**
- JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED** Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture.
- JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE**, ils sont en sécurité.

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et fléaux
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, fournitures de secours, vêtements chauds. Double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

- Mairie : 112 ou 18
- Plaquiers : 15
- SAMU : 15
- Gendarmerie, Police : 17

pluie-inondation.gouv.fr #pluieinondation

GICRUES | vigicrues.gouv.fr | Météo France | vigilance.meteofrance.com | interieur.gouv.fr

TÉLÉALERTE À BIOT INSCRIVEZ-VOUS !



INFORMATION À LA POPULATION EN TEMPS RÉEL GRÂCE À LA TÉLÉALERTE.

La téléalerte est un système qui vous permet d'être informé rapidement des risques qui peuvent affecter votre sécurité.

Soyez alerté par SMS ou message vocal en cas de risques majeurs (inondation, neige, risque feu de forêt...) ou encore par mail en cas de perturbations liées à des travaux, des événements ou des manifestations sur la commune.

Pour s'inscrire : > Rendez-vous sur la page téléalerte biot.fr

> en **Mairie principale, Comptoir citoyen**

(tél : 04 92 91 55 80)

> ou en **Mairie annexe**

(tél : 04 92 90 49 10).

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des informations qui vous concernent, en vous adressant directement au Service Population et Citoyenneté : etat-civil@biot.fr

QUELQUES MINUTES SUFFISENT !

WWW.BIOT.FR

POUR VOTER EN 2019, INSCRIVEZ-VOUS DANS VOTRE MAIRIE AVANT LE 31 DECEMBRE 2018



Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. Cette inscription vous permet également de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Attention, si vous n'êtes pas inscrit, vous ne pourrez pas voter.

Pour vous inscrire, rendez-vous dans votre mairie avant le 31 décembre 2018 muni :

- D'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- D'un justificatif de domicile (facture de téléphone fixe ou d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer...)

Vous pouvez également vous inscrire sur internet : service-public.fr

Renseignements :

Mairie Principale - Comptoir Citoyen : 04 92 91 55 80

Mairie Annexe St Philippe : 04 92 90 49 10
Toutes les informations sur biot.fr rubrique « Votre mairie » / « Vie citoyenne & démarches » / « Les élections »

LES FOOD TRUCK

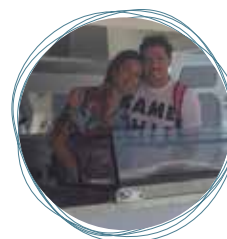
NOUS RÉGALENT À BIOT



Lancés l'année dernière, 4 foodtrucks s'étaient installés sur 3 emplacements de la Ville de Biot. Ils ont connu un véritable succès ! Cela a conduit la municipalité à relancer un appel à candidature et 5 food trucks ont été sélectionnés. Les critères de sélection sont restés identiques à ceux de l'an passé : mise en avant des circuits courts, de l'alimentation biologique, des nouveaux comportements alimentaires, slow food, etc.

LA BELLE HÉLLÈNE :

Cap sur les îles grecques de la Méditerranée, au menu : pita, kebbe et salades grecques... les amateurs de Bio pourront toujours trouver leur bonheur.



MADE WITH LOVE :

Des produits frais, une cuisine provençale s'inspirant de la cuisine niçoise. Vous pourrez déguster les traditionnels farcis, pissaladières et ratatouilles dans une ambiance rétro.



REVOLUTION FOOD TRUCKS :

Profitez de la street food asiat' à côté de chez vous ! Revolution food trucks propose des plats vietnamiens pour les vegans, végétariens et amateurs de viande.



LE FESTIVAL ÉCOCITOYEN SOUFFLEURS D'AVENIR 2019 : 26, 27 ET 28 AVRIL 2019



APPEL À PARTICIPATION

Depuis 2015, la Ville de Biot organise chaque printemps le festival écocitoyen « Souffleurs d'avenir ». Rendez-vous les 26, 27 et 28 avril 2019 pour sa 5^{ème} édition !

Lors de cet événement, l'objectif est de promouvoir les actions éco-responsables et les démarches de développement durable afin de favoriser l'engagement de tous vers une transition écologique et sociétale.

La Ville de Biot lance un appel à participation à l'attention de tous ceux qui souhaiteraient proposer une activité dans le cadre du festival.

Vous êtes une association, une entreprise, un établissement scolaire, une collectivité, ou un particulier ?

Vous souhaitez proposer une activité dans le cadre du festival écocitoyen SOUFFLEURS D'AVENIR ?

Animations, ateliers, expositions... toutes les idées sont les bienvenues !

L'objectif ? Faire découvrir au grand public les innombrables solutions et alternatives éco-citoyennes.

Montrer qu'un avenir durable et enviable est POSSIBLE !

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : LE 15 NOVEMBRE 2018

Pour toute information ou question : souffleurs.avenir@biot.fr

Retrouvez toutes les modalités et la fiche de pré-candidature sur biot.fr



1ÈRE PERMANENCE DU RELAIS DÉPARTEMENTAL PETITE ENFANCE



Et c'est parti pour une année de permanence du Relais Départemental Petite Enfance ! C'est dans une ambiance sympathique et conviviale que l'équipe du Relais Départemental Petite Enfance a accueilli une bonne dizaine d'assistantes maternelles le mercredi 12 septembre 2018 dans les locaux de l'école maternelle du Moulin neuf. Pour rappel, les permanences ont lieu tous les deuxièmes mercredis du mois.

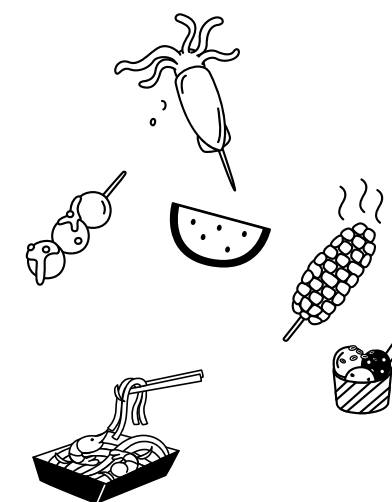
LILI ET LE VEGABON :

Présente en 2017, Lili et le Vegabon offre une cuisine végan et bio pour les amateurs de tartes, cakes, muffins sucrés ET salés. Lili et le Vegabon se base sur des produits de saison et une alimentation équilibrée et diététique.



JUST VEGAN :

Déjà présent en 2017, Just Vegan propose une cuisine entièrement végétale, 100% bio, 100% maison et locale. Une cuisine crueltyfree éthique et engagée pour l'écologie, la planète et pour les animaux. Love for healthy food... c'est ça Just vegan !!



LES EMPLACEMENTS :

- Complexe Sportif Pierre Operto - 679 Chemin des Combes
- Carrefour de l'Eganaude - Route des Dolines, Les Bouillides

- Avenue St Philippe, La Roseraie (près de l'Orange Bleue)
- Boulevard de la Source (croisement avec la Route de Valbonne) (proche arrêt de bus boulevard de la source)

Retrouvez le planning sur biot.fr. Nous vous conseillons de consulter directement le site ou la page Facebook des Foodtrucks pour connaître leur emplacement et leurs horaires.



OFFICE DE TOURISME DE BIOT

NOS NOUVEAUX AMBASSADEURS

Samedi 15 septembre, l'Office de Tourisme de Biot a donné rendez-vous à 9h aux nouveaux résidents pour les accueillir avec petit déjeuner de bienvenue et remise de documentation touristique. Les nouveaux résidents sont ensuite partis en bus pour une visite découverte des différentes facettes de la ville à travers ses quartiers, son patrimoine, ses infrastructures sportives, culturelles, ses écoles, la technopole Sophia Antipolis et ses espaces naturels. Ils ont également pu profiter d'une visite commentée d'un atelier de fabrication de verrerie d'art et pour terminer, échanger avec les élus en salle des associations.

L'ÉTÉ EN QUELQUES CHIFFRES

L'Office de Tourisme a reçu 4 684 visiteurs dont 2 886 Français ; les clientèles étrangères les plus représentées sont 19,70

% de Britanniques, 13,30 % d'Italiens et 11,36 % d'Américains du Nord. Comme chaque année, un rapport d'activité annuel détaillé sera mis à votre disposition début 2019.

L'ACTIVITÉ DE L'OFFICE DE TOURISME SE POURSUIT

Les missions de l'Office de Tourisme : Accueil, information, promotion, communication, animation du réseau, valorisation et animation du territoire.

Horaires d'ouverture d'octobre à décembre :

Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-17h
Samedi : 11h-17h
Dimanche pendant les vacances scolaires : 11h-17h
Jours fériés : 11h-17h
Fermeture le 25 décembre

Nous vous rappelons que lors de la fermeture des bureaux d'accueil, une borne d'information 24/24 est à votre disposition sur la façade de l'Office de Tourisme.
Les + à l'accueil de l'Office de Tourisme

- Recharge des cartes ENVIBUS
- Vente Online pour MARINELAND des Tickets à tarifs réduits

Séminaire APIDAE : base de données nationale (nouveau site internet)

L'Office de Tourisme participera au séminaire les 28 et 29 novembre prochains.

"Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous souhaite une bonne continuation et demeure à votre disposition. Nous en profitons pour vous souhaiter de Bonnes Fêtes de fin d'année", Patricia Chaniel, Directrice de l'Office de Tourisme.

VOTRE MARCHÉ HEBDOMADAIRE S'AGRANDIT

Tous les mardis de 9h à 13h

Chaque mardi, Biot fait son marché. Facteur d'échange et de convivialité, expression d'un attachement à la préservation d'une certaine idée du « vivre ensemble », le marché représente un espace social important dans la vie d'une commune.

Dans le village, de la rue Saint Sébastien à la place des Arcades, des produits traditionnels tels que légumes ou fruits sont à l'étalage ainsi que de savoureux produits provençaux et du terroir français. Des stands de vêtements, bijoux et cosmétiques viennent compléter les mets de Provence.

Le nombre d'exposants a augmenté avec 37 mètres linéaires supplémentaires. Enfin, la circulation est réglementée (zone piétonne stricte) le jour du marché pour plus de sécurité.



LANCEMENT DU NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OFFICE DE TOURISME

Après le lancement, très réussi, du site Internet biot-tourisme.com le 7 septembre dernier, nous vous invitons à le consulter. Dans la nouvelle rubrique « Focus » nous vous donnons la parole. Si vous avez des photos, des souvenirs ou des réflexions à partager sur la ville et ses quartiers..., à vous la parole !

Ce nouveau site internet permet aux internautes de « vivre » une première expérience touristique en s'immergeant dans l'univers de Biot. L'objectif : offrir une meilleure expérience utilisateur. Plus moderne, plus dynamique, plus visuel et plus intuitif, la navigation y est plus facile et agréable. Le site a été conçu en « Responsive Design » afin de répondre aux besoins actuels des touristes « connectés » aussi bien depuis un ordinateur qu'une tablette ou encore un Smartphone. Cette refonte permet également d'avoir une homogénéité graphique avec le site de la Ville de Biot.

NOUVEAUTÉS

Une rubrique « Nos coups de cœur » a vu le jour. Elle vous permettra de découvrir une sélection d'activités, d'expositions, de commerces, de visites en un coup d'œil.

De plus, le site de l'Office de Tourisme de Biot permet à présent d'intégrer la base de données APIDAE. Il s'agit à la fois d'un réseau d'utilisateurs et d'une base d'informations en ligne qui permet de créer de l'information touristique fiable et actualisée directement par les offices de tourisme.

RESTEZ CONNECTÉ !

L'Office de Tourisme de Biot est présent sur les réseaux sociaux. Abonnez-vous à @officetourismebiot sur Facebook et @biotcotedazur sur Instagram.

Qui dit nouveau site, dit nouvelle Newsletter ! Véritable dépêche aux couleurs du site, la Newsletter vous informera des manifestations à ne pas manquer.



Rubrique "Coups de coeur"
sélection d'activités, d'expositions, de commerces, de visites en un coup d'œil.

Tribunes libres

HUMILITÉ ET ACTION

L'activité humaine est une des causes majeures des dérèglements climatiques qui provoquent quasi quotidiennement des catastrophes aux quatre coins de la planète, je le pense sincèrement. Si nous sommes tous individuellement une part du problème, nous sommes tous collectivement la solution !

La puissance des épisodes cévenols nous oblige à l'humilité.

L'humilité, c'est de savoir qu'aucun ouvrage de rétention construit par l'homme ne saura empêcher les conséquences d'un phénomène climatique extrême. Le 3 octobre 2015, c'est un des 4 épisodes les plus violents de l'histoire de Météo France...

La fréquence des épisodes cévenols nous oblige, elle, à l'action.

Il est possible de réduire les effets destructeurs des pluies intenses qui vont devenir de plus en plus fréquentes avec le réchauffement climatique. En effet, une vraie régulation hydraulique des bassins versants doit être réalisée... au plus vite !

Si je réfute catégoriquement le fait qu'un maire, pour prendre l'exemple qui m'est le plus proche, puisse être coupable de tout, je mesure quelles sont mes vraies responsabilités. Ma première responsabilité, est de protéger ma population, sans démagogie. En France,

on prête souvent au Maire un don quasi divin. Si d'aucuns jouent à cette fausse omnipotence, cela n'est pas mon cas. Il est indécent de faire de la protection des Biotois un terrain de jeu politique. Je sais et je dis : aujourd'hui, je n'ai pas tous les moyens qui seraient nécessaires pour protéger, comme il se devrait, ma population. Alors, je travaille, beaucoup, avec tous mes partenaires, pour permettre la réalisation des ouvrages et des travaux nécessaires à cette protection.

Ma deuxième responsabilité, c'est de défendre les Biotois dont le seul bien aujourd'hui est en zone dite « à risque » et qui n'ont pas forcément le choix d'habiter ailleurs. L'habitation en zone à risque doit pouvoir évoluer. Il serait regrettable que le principe de précaution stérilise demain des quartiers entiers, économiquement et foncièrement. Il est possible de concevoir des bâtiments résilients qui supportent une montée des eaux, pour cela l'Etat doit se risquer à l'innovation dans son futur règlement.

J'ai souhaité organiser une mobilisation le 3 octobre 2018 pour aider à cette prise de conscience collective et à tous les niveaux de décisions institutionnels afin de construire l'avenir de ces zones inondables dans l'intérêt général de ceux qui y vivent. Cette mobili-

sation était importante pour laisser la parole aux sinistrés. Nous avons décidé d'être sur le terrain, au plus près des habitants du quartier de la Romaine pour les soutenir, pour faire ensemble le constat que 3 ans après ces terribles inondations, des Biotois sont toujours dangereusement exposés au risque.

Pour la première fois, le gouvernement vient de reconnaître que les buses de l'autoroute A8 sont insuffisamment dimensionnées pour laisser les eaux s'écouler sans submerger des quartiers entiers. Cette position est une lueur d'espoir pour tous les habitants de ces quartiers. Ce premier pas appelle de notre part une attente légitime en terme de réalisation et de délais. Le temps administratif reste très long quand chaque automne revient et que des avancées visibles et significatives en termes de travaux et d'ouvrages de protections n'ont pas encore vu leur premier coup de pelle.

Nous devons faire l'avenir, pas le subir. « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, mais parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. » dit Sénèque. Pour la plaine de la Brague, osons !

Guilaine DEBRAS, Maire de Biot

TRIBUNE DE LA MINORITÉ



"Biot en danger !"

L'aménagement cohérent du territoire est notre priorité. La vision de l'équipe Debras nous déconcerte :

Aux Soulières, à Saint Eloi, chemin Durbec, les riverains sont excédés par les projets immobiliers de Madame Debras. Pour parvenir à construire 30 % de logements sociaux, la modification 4 du PLU lui permet dorénavant de densifier la construction d'immeubles collectifs dans ces quartiers.

La sécurité est essentielle. La notion de sécurité de l'équipe de Madame Debras nous inquiète :

- Les Bâchettes : La protection qu'elle a prévue contre le risque inondation dans ce projet est de type trentennale. Le préfet lui demande à juste titre de décaler les travaux et de fournir de nouvelles études pour parvenir à une protection centennale. Elle passe outre et continue les travaux. La catastrophe de 2015 est-elle déjà oubliée ? Les victimes, elles, ne peuvent pas oublier.

- Les Biotois s'alarment de la politique sécuritaire de la municipalité : les effectifs de la police diminuent, la surveillance de nuit est réduite au minimum, le nombre de cambri-

lages augmente de façon très inquiétante.

La bonne gestion des finances publiques est notre urgence. La stratégie financière de l'équipe Debras est plutôt surprenante :

- La masse salariale est en hausse.

- La dette augmente alors que deux emprunts sont prévus : un de 7,4 millions en 2018, l'autre de 4,3 millions en 2019. Fin 2019, l'encours de la dette atteindra un montant record autour de 2 000 euros par habitant.

L'équipe municipale d'opposition reste vigilante et mobilisée pour défendre vos intérêts.

Jean-Pierre Dermitt et l'équipe "Restons forts pour Biot". www.jeanpierredermitt.fr

TEXTO

BIOT EXPRESS, UNE COURSE EN AUTOSTOP INÉDITE !

Un moyen de transport sécurisé, rapide et économique pour tous.

Dans le cadre du dispositif d'autostop organisé Rezo Pouce, la Ville de Biot a lancé cette année, le 6 octobre 2018, sa première édition de « BIOT EXPRESS ». Il s'agit d'une course en autostop organisée à travers Biot avec de nombreux défis, énigmes et jeux ludiques tout au long du parcours. Au total, 6 équipes (par binôme) se sont affrontées sur cette épreuve et ont pu remporter de nombreux lots. Nous sommes allés à la rencontre de l'équipe « Les Stéphanois »^{1 et 2}, composée d'Alexia et Côme, 2 jeunes biotois de 20 ans.



Pourquoi avoir participé à Biot Express ?

Côme : Parce que nous sommes de nouveaux résidents à Biot. Nous sommes arrivés en septembre pour les cours. C'était avant tout une bonne expérience pour mieux découvrir les alentours et pour promouvoir le déplacement au sein de Biot voir plus loin, car quand on est étudiant, on ne dispose pas forcément d'une voiture. C'est plutôt pratique comme moyen de transport.

Alexia : La première fois que je me suis rendue à la mairie pour demander des renseignements, on m'a directement parlé de Rezo Pouce. Du coup, quand on a vu l'affiche pour Biot Express, ça m'a rappelé l'existence de ce réseau. Nous nous sommes dit que cela pouvait être intéressant de découvrir un peu plus ce qu'était l'autostop avec Rezo Pouce, d'autant plus qu'on aime bien « Pékin Express », l'émission télévisée sur M6.

Avez-vous apprécié cette expérience ?

C'était bien marrant, ça nous a permis de passer une bonne après-midi, de découvrir des coins qu'on connaissait un peu moins. On avait peur d'être un peu perdus, mais

c'était les lieux principaux de Biot. Ça nous a surtout permis de voir qu'on pouvait se faire prendre en stop assez rapidement. Pendant la course, nous n'avons que très peu attendu avant d'être pris en autostop, environ quelques minutes à chaque étape. Dans tous les cas, cela prenait moins de 10 minutes !

Avez-vous l'habitude de vous déplacer en autostop ? Avec Rezo Pouce ?

Habituellement, nous prenons le bus. Mais pourquoi pas utiliser l'autostop de temps en temps, quand les horaires ne nous conviennent pas. Notre bus fonctionne uniquement le matin et le soir. Par exemple, si on a besoin de rentrer le midi, on pourrait le faire avec Rezo Pouce, ce serait bien pratique.

Quels sont les avantages de passer par un réseau d'autostop organisé ?

Habituellement, faire de l'autostop, c'est ne pas trop savoir sur qui on peut tomber. Le fait que ce soit encadré, c'est mieux, ça rassure tout le monde.

Le conseilleriez-vous ?

Oui, bien sûr. Ceux qui utilisent leur propre voiture peuvent s'arranger avec d'autres gens pour alterner, chacun conduit à tour de rôle et puis ça diminue les frais pour tout le monde, c'est pratique.

S'il y a nouvelle édition de Biot Express, y participeriez-vous ?

Oui !



CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS À LA LOUPE



LOUER SON CHEZ SOI, MODE D'EMPLOI

Les locations de courte durée de chambre ou de logements entiers à des touristes et visiteurs se sont multipliées avec l'avènement de sites de mise en relation et de location de ces locaux sur internet et le développement de l'économie collaborative. Ce phénomène peut s'avérer problématique pour l'équilibre économique et social de la Commune. Afin de permettre aux collectivités locales d'exercer un meilleur

contrôle de l'implantation de ce type d'activités, le législateur a instauré, dans le cadre de la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014, une autorisation obligatoire de changement d'usage des locaux d'habitation loués pour de courtes durées dans les zones tendues au sens de la taxe sur les logements vacants.

Moins de 120 jours de location
> Pas d'autorisation spécifique à demander

Plus de 120 jours de location
> Faire une demande d'autorisation temporaire de changement d'usage de locaux d'habitation.

Dans tous les cas, si je souhaite me lancer, je me rapproche de l'Office de Tourisme pour y trouver tous les renseignements nécessaires :

OFFICE DE TOURISME
4 chemin neuf
04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr

DES MESURES INNOVANTES POUR LE PERSONNEL COMMUNAL

D'une manière générale, toutes les mesures proposées visent à accompagner les évolutions du personnel en s'appuyant sur le management. La qualité managériale est indispensable à la bonne mise en œuvre de ces mesures. La politique RH à la mairie de Biot a depuis longtemps su faire preuve d'innovation et d'anticipation. Le RIFSEEP (régime indemnitaire) a été anticipé, les entretiens d'évaluation ont été mis en place bien avant les impératifs légaux, la formation a toujours été largement encouragée... La municipalité poursuit donc cette dynamique en l'enrichissant de nouveaux dispositifs.



PRIME D'EXEMPLARITÉ

Certains agents, au cours de leur vie professionnelle, peuvent être amenés à faire preuve de qualités remarquables (mettre en œuvre des solutions exceptionnelles, réaliser des actions inhabituelles et de grande portée, atteindre des résultats inattendus, forte adaptabilité au changement...). Ces actions qui n'entrent pas dans l'attendu du poste ne sont pas prises en compte dans l'évaluation professionnelle annuelle de l'agent, car elles ne sont que ponctuelles et n'ont pas à voir avec une tenue du poste et la manière de servir. La mise en place de cette prime d'exemplarité permettra de valoriser une action exceptionnelle aussitôt que possible après l'avoir constatée selon certains niveaux prédéfinis.

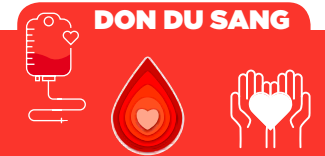
« Il est important de pouvoir reconnaître les actions positives des agents municipaux. À Biot, nous avons la chance d'avoir des agents de grande qualité qui ne se ménagent pas quand il faut défendre l'intérêt général ! Pour pouvoir répondre à cette motivation, il a fallu innover quelque peu car dans la fonction publique, ce type de renforcement positif n'est pas courant » commente Patrick Chagneau, 1^{er} Adjoint délégué au personnel.

TÉLÉTRAVAIL

Soucieuse d'apporter aux agents des souplesses et facilités dans la réalisation de leurs tâches, consciente de la difficulté que peut parfois représenter le temps de trajet domicile travail, consciente de l'utilité pour l'activité elle-même, de travailler parfois dans un contexte de recul, la municipalité souhaite donner aux agents, dont les fonctions sont compatibles avec le travail à distance, la possibilité d'expérimenter cette pratique dans un cadre accepté mutuellement.

« C'est une petite révolution pour notre municipalité. Même si cette pratique fait de plus en plus ses preuves dans le secteur privé, il est relativement rare de voir cette pratique encadrée dans des communes de taille moyenne comme la nôtre. Les agents font un accueil très positif à ce dispositif » se réjouit Patrick Chagneau, 1^{er} Adjoint délégué au personnel.

DON DU SANG



Afin de faciliter et d'inciter les agents de la ville de Biot à donner leur sang dans le cadre des collectes organisées par l'Etablissement Français du Sang, il a été proposé que les agents qui le souhaitent, puissent, pour faire un don du sang, un don de plasma ou un don de plaquettes, bénéficier d'une heure d'autorisation spéciale d'absences augmentées le cas échéant, du temps nécessaire pour se rendre sur le lieu du don.



LA MOBILITÉ À BIOT

10 lignes de bus
(lignes urbaines et interurbaines)



+ 50
arrêts Icilà
(transport à la demande)



4 nouveaux parkings à vélo installés à l'automne 2018
(et 1 box à vélo sécurisé à Saint-Philippe)



4 bornes de recharge électrique
(2 à St Philippe et 2 au Village)



~ 100
100 arrêts d'autostop organisé
(www.rezopouce.fr)



Bientôt **+ 800**
places de parking gratuites
à proximité du village



Dont **+ 20** places pour les personnes
à mobilité réduite



1, 2, 3 MOBILITÉ

1 thème, 2 mois, 3 mille solutions et idées !

Afin d'approfondir toujours plus la démarche de proximité et de dialogue avec le citoyen, la Ville de Biot a lancé une série de campagnes thématiques à l'attention de ses administrés. La première campagne septembre/octobre 2018 est portée sur le thème de la Mobilité.

CHALLENGE MOBILITÉ À BIOT



Cela fait aujourd'hui 3 ans que l'ADEME et le Sophia Club Entreprises organisent le Challenge Mobilité sur la zone de Sophia Antipolis. Le jeudi 20 septembre dernier, pour la 2^{ème} année consécutive, les employés de la mairie ont relevé le défi, venir au travail autrement qu'en voiture individuelle ! À pieds, en bus, en covoiturage, à vélo, en autostop ou autres, toutes les solutions sont bonnes !



4 NOUVEAUX PARKINGS À VÉLOS

Le 20 septembre dernier, la Ville de Biot a inauguré le nouveau parking à vélos installé à l'EAC. Au total, 4 nouveaux parkings à vélos ont été installés au cours de l'automne (également à la Mairie, au stade et à la Médiathèque), suite à un travail collaboratif avec la CASA dans le cadre du Plan Vélo.

BIOT EXPRESS, PROMOTION DE L'AUTOSTOP

L'autostop organisé permet à la fois de contribuer à une mobilité plus durable, tout en favorisant le lien social et la solidarité entre les habitants. C'est pourquoi Biot a adhéré à REZO POUCE : premier réseau d'autostop au quotidien en France, déjà en

place sur plus de 1000 communes. Le dispositif lancé depuis mai 2018 ne cesse de voir le nombre de ses adhérents évoluer (www.rezopouce.fr).

• Réalisation d'une course d'autostop "Biot express". *Plus d'infos page 11*



• Les citoyens ont également été invités à un "Apéro Rezopouce" le 24 octobre pour partager ensemble les bons plans et idées pour développer ce type de déplacement sur le territoire.

WIIIZ

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins ont achevé le déploiement de leur réseau de bornes de recharge

pour véhicules électriques. 95 bornes sont désormais fonctionnelles sur tout le territoire et chacune permet de recharger simultanément deux véhicules électriques entre 1 et 3 heures selon le type de véhicule (voiture ou deux-roues). Pour toute

information : www.wiiiz.fr ou 04 22 48 04 06* (*du lundi au vendredi de 9h à 18h, prix d'un appel local). Ce service est ouvert avec ou sans abonnement. Une application « WiiiZ » est également disponible sur IOS et Android.

Vous souhaitez nous faire part de vos idées et suggestions pour une mobilité durable et solidaire ? C'est possible en nous contactant via **Mon Avis Citoyen** : www.monaviscitoyen.fr/biot ou au **Comptoir citoyen** : comptoircitoyen@biot.fr 04 92 91 55 80.

DOSSIER

À BIOT, LES ASSOCIATIONS DONNENT LE TEMPO



La Municipalité et les associations du territoire partagent une responsabilité pour l'avenir de la commune.

L'engagement associatif a accompagné depuis son origine, l'émancipation des individus et notamment celle des jeunes. Nous avons besoin de l'énergie et de la créativité de tous. Voilà une conviction ancrée dans une vision de ce que doit être notre Démocratie ! Combien d'avancées sociales, éducatives sont nées de cette forme moderne de réalisation de soi dans l'action

collective désintéressée ? La liste serait trop longue, mais on peut citer l'éducation populaire, l'accès au sport, à la culture, à la santé, à la cause environnementale, à la liberté d'expression, à la mémoire nationale, à la solidarité...

Les associations sont donc des acteurs incontournables de l'économie locale et du développement du lien, cœur du projet municipal. Le tissu associatif biotois est en effet riche d'idées et de projets, qui sont la matière première du lien social.

La Municipalité souhaite accompagner au mieux le développement des activités nombreuses sur le territoire biotois. Tout d'abord en apportant un soutien logistique, un soutien dans les démarches administratives ou la communication. Ensuite en réunissant tous les ans les acteurs associatifs du territoire lors de la fête des associations. Ce rendez-vous privilégié de partage et de temps d'expression inter-associations permet de créer de nouvelles synergies et l'émergence de nouveaux projets.

Davantage que des acteurs de la société, les associations sont un véritable moteur de progrès, portés par les valeurs d'égalité qui sont au cœur de celle de notre République. Se passionner pour les autres ; faire de l'altruisme, de la générosité, les moteurs de sa vie, voilà une action admirable !

QUELQUES QUESTIONS

À GUILAINE DEBRAS, Maire de Biot



Oulfa Missaoui Gonzales, Chargée des relations aux acteurs économiques et associatifs

Biot Infos : Comment la commune se lie-t-elle avec ses associations ?

Guilaine Debras : Parce que nous savons l'importance de l'implication pour le « mieux vivre ensemble » dans notre commune, nous souhaitons mieux affirmer notre engagement auprès des associations et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs actions. Voilà pourquoi, je souhaite mettre en place des ateliers thématiques pour renforcer notre partenariat. Nous avons pensé que cette nouvelle façon d'appréhender l'action associative nécessitait un nouveau profil pour accompagner les associations. Voilà pourquoi c'est désormais Oulfa Missaoui Gonzales, Chargée des relations aux acteurs économiques et associatifs, qui pilotera ces thématiques et sera le contact au Comptoir Citoyen.

BI : Comment innove-t-on dans une politique associative ?

GD : Comme beaucoup de collectivités, nous avons décidé de repenser notre politique de soutien aux associations. Dernièrement, nous avons pu proposer à un club un travail en collaboration avec les services municipaux afin de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de la structure. C'est en effet en

amont qu'il convient de travailler afin de convenir du cadre budgétaire utile à la structure. Voilà une façon de répondre intelligemment au besoin !

BI : Comment mobiliser des financements extérieurs ?

GD : Comme vous le savez les collectivités locales sont de plus en plus limitées dans leurs moyens et par ailleurs l'Etat demande de plus en plus d'efforts et d'implication pour maintenir des services publics de qualité. Pour les élus, en charge de la gestion municipale, cette équation est complexe. La bonne gestion est notre seul objectif, c'est pourquoi il faut être créatifs et innovants ! Aussi, nous avons décidé d'offrir aux associations un accompagnement au plus près de leurs besoins pour mobiliser des financements extérieurs. Que ce soit au sein des entreprises ou au sein des institutions départementales et régionales, des fonds sont à mobiliser pour les événements, le fonctionnement, et les investissements.

BI : Quand on manque de moyens dans les associations comment y remédier ?

GD : Pour le fonctionnement habituel,

pour les manifestations et événements, face à une difficulté, les associations ont besoin de moyens adaptés, ces moyens il faut les rechercher auprès des adhérents, auprès de nos services... nous proposons d'envisager aussi de nouvelles coopérations entre les associations, parce que des ressources existent chez les voisins et que l'entraide est la base de la vie associative...

BI : La Sécurisation des événements est de plus en plus réglementée, comment faire ?

GD : En effet, notre pays est toujours soumis au dispositif vigipirate « sécurité renforcée risque attentat ». Nous sommes conscients de l'importance des manifestations dans la vie de nos concitoyens et de l'importance économique qu'elles revêtent. Les services de l'état demandent le renforcement de la sécurité des personnes et des biens lors des événements festifs. C'est pour cela, que nous demandons aux associations de participer activement à la sécurisation des manifestations par quelques préconisations simples.

> Cet atelier sera organisé prochainement en présence de la Police Municipale ainsi que de notre service événementiel.

US BIOT, UNE RENTRÉE DEUX ÉTOILES...

Véritable association emblématique biotoise, l'US Biot regroupe aujourd'hui près de 320 licenciés !



Le club a été créé en 1949 par Henri Curel, Marcel Camatte, Jean Estela, Joseph Berlie, Jean Ballatore, Louis Géra, Joseph Vallauri, Marius Gioanni et Albert Purgato (voir photo), des amoureux du ballon rond ! Près de 70 ans après, l'US Biot a su accroître son succès et diversifier son activité. Des sections de football vétérans, football à 7 et un grand tournoi régional sont les nouveautés apportées depuis quelques années par le club. Par son enseignement du football, l'association transmet les valeurs traditionnelles de ce sport collectif : le respect, la passion, la discipline, la fraternité et la solidarité. Le club favorise le lien social, par des actions tout au long de l'année, et ce en particulier, en faveur des jeunes biotois.

RENCONTRE AVEC ERMANO VERRUCCHI

Découvrez l'interview d'Ermano Verucchi, vice-président de l'Union Sportive Biotoise Football depuis 8 ans, véritable mémoire vivante du club.

BI : C'est quoi un enfant heureux à l'US Biot ? C'est forcément un futur M'Bappé ?
Ermano Verrucchi : Un enfant heureux à l'US Biot est un enfant qui vient au stade en courant, qui se sent bien et qui prend du plaisir à pratiquer le sport qu'il aime. Grâce à notre travail quotidien avec notre entraîneur général et nos éducateurs formés, nous apprenons à nos élèves comment bien jouer au football. Nous leur inculquons ce qu'est l'esprit d'équipe et de compétition. L'idée est de mettre tous les ingrédients nécessaires en place pour qu'ils deviennent, peut-être, de futurs, M'Bappé.

BI : Y a-t-il eu un effet « Coupe du Monde » en 1998 ? Est-ce le même engouement en 2018 ?
EV : Oui en 1998, il y avait eu un engouement suite à la coupe du

monde. En 2018, l'engouement se ressent, mais à moindre effet.

BI : C'est quoi l'esprit « US Biot » ?

EV : Il est important pour nous de bien représenter la Ville de Biot (le clocher). Nos valeurs sont : la convivialité, porter haut nos couleurs par le respect, la solidarité, le plaisir, le jeu. Tout le monde a et peut trouver sa place : enfants, éducateurs, dirigeants, parents et bénévoles.

BI : Et les filles au foot, c'est pour quand ?

EV : Créer une section féminine fait partie de nos objectifs depuis plusieurs années, mais ce n'est pas évident. Nous avons réussi en 2015, il y avait une douzaine de filles mais les inondations ont brisé cette dynamique. Aujourd'hui, cinq filles jouent avec les garçons.



LE « FAST & CURIOUS » À LA KONBINI

Deschamps ou Jacquet ?
Jacquet

M'Bappé ou Zizou ? Zizou

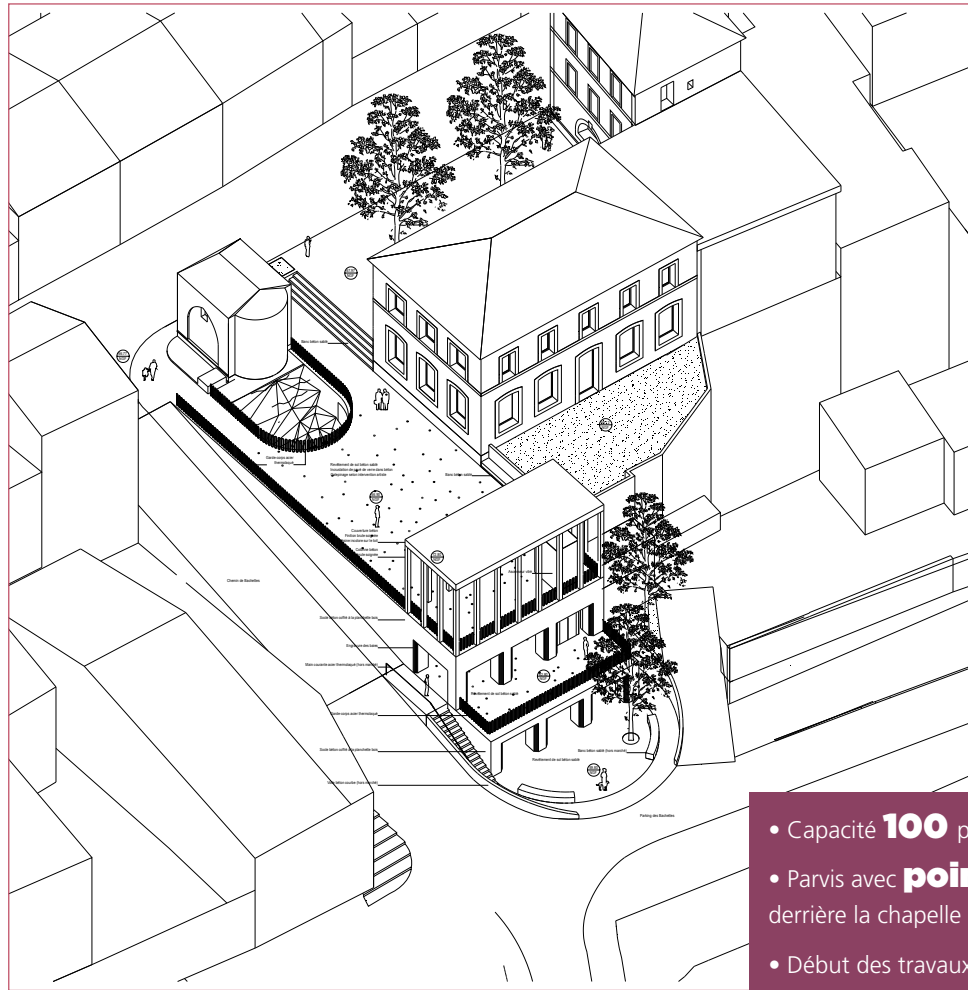
Compétition en Russie ou en France ? France

Arbitrage vidéo ou arbitrage traditionnel ?

Arbitrage vidéo pour les pros

US Biot ou Equipe de France ? US Biot

UNE NOUVELLE SALLE POUR ACCUEILLIR LES ASSOCIATIONS



Les travaux pour cette nouvelle salle des associations devraient démarrer en 2019. Cette nouvelle salle sera un trait d'union entre le versant des Bâchettes et l'entrée du village de Biot reliés par un ascenseur public. Les associations sont de plus en plus nombreuses à demander des disponibilités dans les salles municipales. L'offre est limitée et il est important que les citoyens puissent avoir accès à des équipements communaux de qualité. Voilà pourquoi cette salle viendra compléter l'offre de structure à Biot.

- Capacité **100** personnes
- Parvis avec **point de vue** derrière la chapelle St Roch
- Début des travaux : **1^{er} trimestre 2019**
- Estimation durée des travaux : **~ 8 mois**

LES NOUVELLES ARRIVÉES ...

Biot a vu naître de toutes nouvelles associations en 2018, voici quelques-unes d'entre elles :

BIOT ZÉRO DÉCHET

Née en mai 2018, l'association Biot Zéro Déchet a été créée sur la base d'un réseau de citoyens de Biot et alentours, tous mobilisés sur la démarche de réduire les déchets et l'impact sur l'environnement en consommant autrement. Affiliée à l'association nationale Zero Waste France, Biot Zéro Déchet a pour mission : d'informer sur la problématique des déchets, de promouvoir la démarche Zero Waste (zéro gaspillage et zéro déchet), d'agir dans le but de prévenir et de réduire la quantité et la toxicité des déchets de toutes sortes, de militer en faveur de la suppression des traitements des déchets les moins respectueux de l'environnement.

GEOSITES ALPES AZUR

Cette association a pour but d'identifier les sites patrimoniaux géologiques remarquables dans les Alpes Maritimes.

FOCUS SUR LA FÊTE DES ASSOCIATIONS...

La fête des associations a eu lieu le dimanche 9 septembre. Le temps d'une journée, les associations de Biot ont pu proposer leurs activités, promouvoir leurs actions et générer un intérêt de la part des biotois...

RETOUR SUR LA FÊTE EN QUELQUES CHIFFRES...

- Plus de **500** personnes tout au long de la journée
- 13%** d'associations en plus que 2017
- Des adhérents de **3 à 75 ans**
- Des **milliers** d'éclats de rire



VOS QUARTIERS

LA PLACE DES ARCADES SE PRÉPARE À FAIRE PEAU NEUVE



Le projet de requalification des espaces publics et des rues du centre ancien de Biot est en cours d'élaboration. Dans ce projet, la première tranche concernera la mise en beauté de l'emblématique place des Arcades dans le village. Lieu de commerce, de culture, d'événements festifs, cette place, tout comme l'axe Saint Sébas-

rien plus tard, fera peau neuve pour être un espace reposant facilitant les poses et la flânerie. Une première réunion publique de présentation du projet a eu lieu le 19 septembre 2018. Une nouvelle réunion sera programmée en amont du démarrage des travaux pour présenter le planning des travaux et l'organisation

du chantier.

Les travaux de la place des arcades devraient durer 6 mois et débuteront dans le 1^{er} trimestre 2019. Si toutefois du retard était pris pendant les travaux, ceux-ci pourraient être interrompus durant la période estivale afin de laisser cette place ouverte aux visiteurs.

COÛT D'OPÉRATION PLACE DES ARCADES :

801 551 € TTC

- Valorisation architecturale et patrimoniale
- Un objectif de dynamique et d'attractivité
- La prise en compte des riverains et des activités de service public
- La rénovation des équipements techniques (enfouissement des réseaux)



UN AN DE LA GIVE BOX !



En un an, la GIVE BOX est devenue un nouveau lieu d'échange, de rencontre et de partage à Biot. Un véritable succès pour le collectif biotois de l'Association Alter Azur à l'origine de cette installation et en charge de sa gestion. Ce projet, soutenu par la Mairie, s'inscrit dans le cadre de la transition écologique et de l'objectif « Zéro Déchet ».

Un espace réaménagé

Pour rappel, la GIVE BOX est un espace où l'on dépose des objets en bon état dont on

ne se sert plus (livres, vêtements, jouets, objets divers...). Chacun peut donner ou prendre librement. Cet espace ouvert en permanence se trouve dans l'abri bus de Biot village. C'est d'ailleurs pour empêcher les débordements de la partie GIVE BOX sur l'abri bus que le collectif a récemment réaménagé la GIVE BOX. Une bibliothèque de séparation a été installée ainsi que des étagères. Quasiment tous les débordements et les incivilités ont cessés. Une meilleure interaction entre les deux espaces semble aujourd'hui en place.

Comment bien utiliser la GIVE BOX ?

Il est important de penser « je donne à un ami », ce qui induit des objets non-cassés, des vêtements propres, des jeux complets. Penser « je suis citoyen », donc c'est mon projet, mon lieu, ce qui induit de prendre deux minutes pour ranger ce qui nous semble trainer, choisir l'aménagement le plus approprié pour déposer, ne pas laisser tout un bazar dans un sac plastique, ni un objet encombrant qui prend toute la place. Penser « mon enfant doit pouvoir y fouiller librement » et éviter tout objet dangereux ou à caractère tendancieux. Si mon objet est réparable, ne pas le jeter mais apprendre à le réparer avec le Repair Café (cf. Agenda). Si mon objet est vraiment hors d'usage, Envinet peut me rappeler comment le jeter pour un recyclage efficace, voir même programmer un enlèvement s'il

est volumineux (au 04 92 19 75 00). Si mon objet est trop gros pour la GIVE BOX, un panneau de petites annonces est installé. S'il y a trop de vêtements dans la GIVE BOX, la Croix Rouge au centre du village en récupère et il existe aussi des bacs de dons. S'il y a trop de livres, attendez une prochaine fois.

Alter Azur a besoin de vous !

Le collectif biotois Alter Azur va bientôt organiser des événements festifs autour du lieu pour faire se rencontrer les usagers. Même si des salariés municipaux travaillent en dialogue continu avec les bénévoles de l'Association, le collectif a besoin de toutes les bonnes volontés pour continuer à développer de belles initiatives. N'hésitez pas à les contacter. Alter Azur est une association créant des initiatives citoyennes positives pour l'environnement, le vivre ensemble et l'économie solidaire. Cela commence par rassembler les volontaires d'une même commune pour les faire agir sur leur territoire, comme ici à Biot.

Contact : contact@alterazur.com

Site web : <http://alterazur.com>

CONTRÔLE GRATUIT DES PHARES DE VÉHICULES

OPÉRATION « BIEN VOIR ET ÊTRE VU »

La campagne nationale de diagnostic gratuit de la signalisation et de l'éclairage des véhicules se déroule du lundi 22 au mercredi 31 octobre 2018.



Pour cette 3^{ème} édition, l'association de la Prévention Routière en partenariat avec la Police Municipale de Biot propose aux automobilistes l'opération « Bien voir et être vu ».

De 9h à 16h sans interruption :

- **Lundi 22 octobre :** parking du centre commercial Biot 3000
- **Jeudi 25 et vendredi 26 octobre :** parking du centre commercial de Saint Philippe

• **Mercredi 31 octobre :** parking de l'Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier

Au programme, **diagnostic gratuit de la signalisation et de l'éclairage des véhicules** (réglage des optiques avant, contrôle de l'ensemble des organes de vision).

Plus d'informations : <http://www.biot.fr/contrôle-gratuit-phares-de-vehicules/>



FOCUS



ensemble REVENONS À BIOT VILLAGE

INFOS BÂCHETTES

Les travaux d'aménagement paysager du versant des Bâchettes suivent leur cours.

Le phasage évolue cet automne. Les usagers bénéficient toujours d'un volume de places approchant les 180 places pendant le chantier.



Pour retrouver toutes les informations utiles de circulation et de stationnement :
RENDEZ NOUS VISITE AU COMPTOIR CITOYEN
Mairie de Biot
8-10, route de Valbonne - 06410 BIOT
comptoircitoyen@biot.fr
04 92 91 55 80

**VISITE DU CHANTIER
DES BÂCHETTES LE
SAMEDI 27 OCTOBRE !**

RDV à 11h30 sur le
Parvis de la Mairie
(8, route de Valbonne)



PORTES OUVERTES À BIOT 3000

Samedi 1^{er} décembre 2018

Les commerçants de Biot 3000 (côté Berthola, rive gauche du Vallon) vous accueilleront le samedi 1^{er} décembre 2018 pour une journée découverte de vos commerces de proximité (services, santé, beauté, prévention...) et des métiers (pour les collégiens et lycéens en recherche d'un stage ou d'un job d'été...).

Lors de cette journée, seront proposés : des promotions, des petits cadeaux, des ateliers et conseils/ idées, des dégustations, de la prévention...

Pour plus d'infos, rendez-vous sur biot.fr



SOCIÉTÉ

COMMENT SE DÉROULE UN ATELIER D'ANGLAIS À L'ÉCOLE LANGEVIN ?

Susana, professeur investie et passionnée par son travail, vous présente le déroulé d'un atelier d'anglais à l'école Langevin.

Ils me font signe et me sourient lorsque j'arrive à l'école. Tout le monde est présent ! Au moment où j'arrive, j'entends Justine utiliser les bases d'anglais, essayant de m'expliquer pourquoi elle était absente l'autre jour. Ils me disent comment ils vont et me demandent si je vais bien aussi. Tout en faisant l'appel... ils me posent des questions... « Pouvons-nous jouer au bingo aujourd'hui ? », comment dit-on « J'étais dans les montagnes

en anglais ? ». C'est vendredi, il est 16h30 et nous sommes prêts pour les ateliers d'anglais. Nous commençons par un goûter et quelques activités en plein air - il faut du temps pour choisir à quoi jouer. C'est une décision difficile. Parfois je dois intervenir sur une divergence d'opinion. Ils aiment « le jeu des couleurs », « le jeu des mimes », mais finalement, nous tombons d'accord sur le jeu "les chuchotements chinois". Il est 17h05, nous entrons dans la salle de classe pour commencer notre atelier. Ils sont heu-

reux, assis autour d'une grande table. Nous organisons la salle afin que les enfants se sentent en confiance et en sécurité. Je ne suis pas surprise quand Thomas annonce qu'il a perdu son manteau bleu et qu'il a besoin de sympathie et d'étreintes. Quand ils sont prêts, je commence par la chanson « Hey Emma, quel est ton jouet préféré ? ». Tous ensemble, nous chantons les chansons que nous connaissons par cœur, certaines même 2 fois. Ensuite, mes élèves se posent des questions et se répondent sur des

sujets tels que : la météo, leur nourriture préférée, les animaux, les couleurs, les saisons, les anniversaires, la famille. Aujourd'hui, nous utilisons un ballon pour les aider à choisir la personne à qui ils posent leur question. Ils révisent beaucoup et jouent au « jeu des applaudissements » pour revoir les jours de la semaine. L'objectif de cette leçon est d'apprendre les adjectifs pour décrire leurs jouets préférés. Ils apprennent la différence entre laid et beau, long et court, nouveau et vieux, pas cher et cher, grand et petit.

Je suis étonné de la rapidité avec laquelle ils ont eu l'idée, étant donné qu'ils n'ont que 7 ans et que je ne parle pas un mot de français. Je les laisse colorier, assortir, surligner et écrire des mots simples. Ils pratiquent l'anglais en se passant une gomme, en s'empruntant des crayons de couleur et en se rappelant mutuellement de ne plus parler en français. La plupart d'entre eux sont prêts à décrire leurs jouets préférés à l'aide de la structure « C'est » ou « Ce n'est pas » et du vocabulaire mémorisé. Justine est une débutante, elle va au tableau à la vitesse de la lumière en me suppliant de jouer avec elle au pendu. Nous faisons une partie, elle gagne et retourne s'asseoir à sa place comme promis. Il est temps de distribuer les autocollants, chaque élève mérite un prix : un fantôme bleu pour Sasha (le garçon), un cœur rose pour Justine et Sasha (la fille). Thomas et Timeo préfèrent une patte noire sur leur épaule. Pas de bingo aujourd'hui, mais je vois à quel point ils adorent ce jeu et les cartes de l'alphabet qui se trouvent en face d'eux. Le but ? Créer autant de mots en anglais que possible avec ces cartes.

Ils s'y mettent rapidement car ils aiment la compétition. Ils essaient de ne pas tricher, mais c'est trop tentant. Les parents arrivent dans 20 minutes. Ils disposent donc seulement de 10 minutes pour terminer l'activité, car je sais qu'ils vont beaucoup hésiter pour choisir leur autocollant. Nous devons ranger les dossiers et la classe. Nous quittons la classe avec la chanson « Chats, chiens, lézards et grenouilles ». Je suis fier d'eux, ils ont fait beaucoup d'efforts aujourd'hui. Quelques minutes plus tard, je les vois étreindre joyeusement leurs parents. Ils méritent tous un bon week-end maintenant.



VOUS ÊTES BIOTOIS ? Savez-vous qu'il existe une AMAP à BIOT ?

AMAP veut dire Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne *

C'est un partenariat solidaire entre un groupe d'amapiens (adhérents des AMAP de Provence) et un paysan de proximité labellisé bio.

L'amapien s'engage à acheter à l'avance une part de la production du paysan en AMAP (légumes, produits oléicoles, fruits d'hiver, confitures, jus et conserves de fruits, fromages et viande de brebis, œufs, poulets) pour une saison entière (6 mois pour les légumes). Ces aliments prépayés sont livrés directement et périodiquement au parking

de la Fontanette.

L'amapien bénéficie ainsi de produits frais et garantis bio, distribués en circuit court et cultivés selon une pratique agricole durable, par le paysan en AMAP. Ce dernier a de son côté toute cette partie de production déjà vendue.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Livraison les mercredis entre 18h30 et 19h15

Panier hebdomadaire, bimensuelle ou autre

Parking Fontanette (près de l'Espace des

Arts et de la Culture)

Contact : biotamap@gmail.com

Blog : <http://biotamap.blog.free.fr>

* Téléchargez la « Charte des AMAP 2014 » et « Le chemin vers la Charte » sur <http://www.lesamapdeprovence.org/-La-Charte-des-AMAP,231-.html>



PLAY OUTSIDE : DOMPTEZ LES JEUX VIDÉO !

Vous pensez que votre enfant passe trop de temps sur les jeux vidéo ? Ce n'est pas toujours facile de le faire participer à la vie de la maison ?

Développée par deux anciens étudiants de Sophia Antipolis, Play Outside est une application qui s'adresse aux parents qui pensent que leurs enfants jouent trop aux jeux vidéo. Elle permet de suivre l'implication de votre enfant dans la vie de la maison, de contrôler son temps de jeu et de lui faire plaisir quand il le mérite. Le concept est simple : définissez les

missions du quotidien de votre enfant (ranger sa chambre, aller chercher le pain), visualisez simplement leurs bonnes réalisations et récompensez votre enfant quand vous le voulez. L'application permet en plus de définir des temps de jeux chronométrés pour une utilisation raisonnable des écrans. Les parents peuvent récompenser leurs enfants avec du temps de jeux bonus quand ils le décident. Il sera aussi bientôt possible d'offrir des nouveaux jeux à ses enfants directement dans l'application tout en profitant de fiches d'information détaillées adaptées aux parents.

La startup Play Outside est basée au business pôle de Sophia Antipolis, incubée depuis un an par Télécom ParisTech. La

première version grand public de Play Outside est disponible gratuitement (et sans aucune publicité dans l'application) pour toutes les familles utilisant un téléphone Android sur le Play Store. La version iOS arrivera dans les prochains mois.

Plus d'information :

<https://playoutside-app.com/>
contact@playoutside-app.com



FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

L'AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS



La Castagnade se déroulera le 10 novembre 2018 à Biot entre 15h et 18h place de Gaulle, à Biot village. Au programme : châtaignes grillées à déguster avec un bon vin chaud servi par l'association de l'Amicale Biotoise des Traditions pour vous réchauffer le cœur ! L'ambiance musicale

sera assurée par la Banda d'au Païoun et les chanteurs Roger et Gino.

Retour sur la Fête patronale de la Saint Julien et la Fête des vendanges 2018

Lors de la Fête patronale de la Saint Julien, l'ensemble des moments de rencontre et

de partage proposés par l'Amicale Biotoise des Traditions ont connu un grand succès (pique-nique, soirée dansante, messe provençale et procession).

Malgré un été humide et chaud, la vigne communale a beaucoup souffert. Cependant, l'association a pu récolter suffisamment de raisins et le vin nouveau coulait à flots pour ravir les nombreux amateurs de ce breuvage à l'occasion de la Fête des vendanges. Merci à toutes les familles chez qui le raisin a été récolté pour leur générosité (Martin, Couillet et Delattre) !



JUMELAGE BIOT / VERNANTE



Étroitement liées dans leur histoire par l'arrivée de familles de Vernante à Biot au début du XX^{ème} siècle, les communes ont décidé en 1995 d'unir leurs destins par le biais d'un jumelage fondé sur l'échange linguistique, culturel, patrimonial et par-delà les années, amical.

Cette année, la journée du jumelage s'est déroulée à Vernante le dimanche 16 septembre dernier. Une quarantaine de Biotois s'y sont rendus grâce au bus affrété spécialement pour cette journée.

Madame le Maire et la délégation biotoise ont été accueillies devant la mairie de Vernante par le nouveau Maire Gianpiero Dalmasso (élu depuis le printemps) et les élus vernantais.

La messe traditionnelle s'est tenue à 11h, suivie d'une déambulation dans le village en musique avec un groupe d'accordéonistes au travers d'un marché. Notre verrier, Marcel Saba, a amené son four et fait souffler tous ceux qui le voulaient pour l'occasion. Les discours officiels ont suivis avec discussions et échanges de cadeaux dans le « Centro Visita del Parco Naturale Alpi Marittime ».

Un délicieux repas italien a été partagé par les biotois et les vernantais... on parle français, italien et piémontais ! Une journée festive avec un temps splendide et le plaisir de la fraîcheur de la montagne !



À BIOT, LE « CLEAN UP DAY », C'EST 2 FOIS PAR AN DEPUIS PLUS DE 20 ANS !

À Biot, on n'a pas attendu que le *World clean up day* devienne une tendance à la mode. Les services techniques de la commune avec l'aide des associations qui œuvrent au quotidien pour la préservation de l'Environnement organisent les traditionnels nettoyages de Printemps et d'Automne, chaque année depuis plus de 20 ans. "C'est une tradition biotoise qui perdure, municipalité après municipalité. Et une fierté ! Tant mieux si le reste du monde s'y met aussi enfin et si une grande partie des communes du département nous rejoignent ! Cette année la nouvelle association Biot Zéro Déchet est venue grossir nos rangs", Raymond Rudio, Conseiller Municipal, délégué à la Réduction et à la Valorisation des Déchets. L'objectif

de cette édition du Nettoyage d'Automne était de rendre parfaitement propres les pentes boisées et le lit du vallon des combes entre Biot 3000 et les bassins de rétention. Mission accomplie. 2 camions et demi remplis de déchets (canettes, bouteilles, grillage rouillé, morceaux de carrosserie, restes d'appareils électroménagers) souvent anciens, parfois semi enterrés, certains remontant aux années 1970, d'autres aux années 1950. Un sentiment de devoir accompli d'avoir empêché ces déchets d'être emportés à la mer par un prochain orage. Lutter contre le continent de plastique, ça commence à Biot, en nettoyant nos vallons et le lit de nos cours d'eau.

JEUNESSE

DES VACANCES D'ÉTÉ DE FOLIE À L'ESPACE JEUNES

L'accueil de loisirs ados a ouvert ses portes du 9 juillet au 17 août dernier. Au planning : aquasplash, blob jump, baignade en rivière et à la plage, aqualand, bouée tractée, soirées mousse, canyoning, parcs aquatiques, tapis de glissade, ateliers de prévention et goûter philo, atelier médiathèque, pédalos, ile de Lérins...

À toutes ces sorties, se sont ajoutés les incontournables : ateliers couture, tournoi sportif, grands jeux, rencontre inter centre avec la ville d'Antibes, sortie en vélo, ateliers poterie, bodypaint...



RENTRÉE SCOLAIRE

• Reprise du travail de proximité

Retrouvez Maria et Dalila, tous les mardis soir entre 17h et 19h

• Sorties extrascolaires

Les sorties extrascolaires ont repris au mois d'octobre. Elles sont encadrées par l'équipe du service jeunesse : Anne et Dalila. Nous proposons aux jeunes Biotois des activités ludiques pendant les périodes scolaires : cinéma, concert, bowling, spectacle humoriste... Pour toutes questions, le service jeunesse se tient à votre disposition : anne.dumas-miton@biot.fr / 04 92 38 17 92 / 06 20 39 50 74

• Intervention au collège

Le service jeunesse intervient depuis le 17 septembre dernier, et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire, au collège de l'Eganaude, les lundis et vendredis, de 12h à 14h. Un travail en partenariat avec l'équipe éducative du collège nous a permis de mettre en place un projet autour de la citoyenneté et des arts plastiques.

Contact :

- Service jeunesse : anne.dumas-miton@biot.fr / dalila.halima-rihoum@biot.fr / 06 20 39 50 74
- Éducatrice CASA : m.picchetti@agglo-casa.fr / 06 67 63 64 78

• INSCRIPTIONS

- **Février 2019** : accueil de loisirs enfants et ados, du 11 février au 22 février 2019. Inscriptions du 7 janvier au 13 janvier sur votre espace familles
- **Séjours hiver Ados** : inscriptions du 7 janvier au 13 janvier sur votre espace familles

NOUVEAUTÉ : LE CONSEIL DES JEUNES

Mis en place de manière hebdomadaire, les jeunes ont voté, proposé et mis en place un fonctionnement, des règles, des activités, favorisant le bon fonctionnement de la structure et l'apprentissage de la vie en collectivité.

Vous pouvez retrouver le film de l'été ici : <https://youtu.be/-pHGNi6MMuY>



Nous vous attendons nombreux pour les prochaines vacances scolaires !

BIOT

la créative

DEMANDEZ LE PROGRAMME DE RENTRÉE DE L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

EXPOSITIONS

- Du Mercredi 3 au Mercredi 17 octobre - Hall d'accueil EAC : Vernissage mercredi 3 octobre à 18h30. Exposition des classes enfants et adolescents d'arts plastiques (professeurs Peppe Cappello et Franco Favaro).
- Du Mercredi 14 au Mercredi 28 novembre - Hall d'accueil EAC : Vernissage le mercredi 14 novembre à 18h30. Exposition des classes de dessins de Véronique Kruch.
- Du Mercredi 5 au Mercredi 19 décembre - Hall d'accueil EAC : Vernissage le mercredi 5 décembre à 18h30. Exposition des photos prises lors du Printemps de l'EAC 2018 par 2 membres du Photo Club de Biot : Sandrine et Julien.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

- Du Lundi 3 au Vendredi 21 décembre : Journées portes ouvertes dans les classes de danse jazz dirigées par Katuscia Onnis et Angelo Monaco.
- Dimanche 9 décembre : Les classes adolescents du cours de théâtre vont assister à la représentation du "Malade Imaginaire" de Molière dans le cadre de la programmation théâtrale de Cannes.
- Du Mercredi 12 au Vendredi 21 décembre : Journées portes ouvertes des classes de danse classique et contemporain dirigées par Célia Bodiguel.
- Dimanche 16 décembre : 9 élèves en danse classique et contemporain, accompagnées de leur professeur, Célia Bodiguel, se rendent dans la capitale pour participer aux journées portes ouvertes de l'Opéra de Paris.

ÉCHANGE AVEC LE CONSERVATOIRE DE WATTRELOS

- Dimanche 21 octobre : Nathalie Blazin, professeur de théâtre de l'EAC, dans le cadre de l'échange initié cette année avec le Conservatoire de Wattrelos (Hauts-de-France), ira dispenser son enseignement et sa pédagogie dans les classes de danse contemporaine. De beaux moments artistiques en perspective.

AUDITIONS ET SPECTACLES

- Jeudi 22 novembre à 19h - Salle Maurice Ravel à l'EAC : Audition des classes de musique.
- Lundi 17 décembre à 19h - Salle Gilardi : Audition de Noël des classes de musique avec la participation des classes de danse de Célia.
- Mardi 18 décembre (horaire à préciser) - Salle Gilardi : Spectacles de Noël des classes de théâtre.
- Mercredi 19 décembre à 19h30 - Salle Gilardi : Spectacle de Noël des classes de danse jazz.



COUP DE NEUF À L'EAC

Cet été, de nombreux travaux ont été réalisés à l'Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier pour un coût global d'environ 18 000€ TTC. Un espace comme neuf pour le plus grand plaisir des professeurs et de leurs élèves !

- Peintures : salle de guitare, salle de danse, salle d'art plastique, verrière extérieure 1^{er} étage
- Changement vinyle salle de guitare
- Changement luminaires : 8 pavés LED salle de danse, dalles LED salle de piano et couloir RDC
- Changement de tous les rideaux des salles du RDC (salle théâtre compris)
- Mise aux normes ADAP (handicapé) d'un sanitaire au RDC : démolition cloison, enduit, peinture, carrelage sol et mur, changement luminaire par « détection » de mouvement, vasque WC et équipements aux normes
- Réparation fonctionnement VMC

LANCEMENT DES FESTIVITÉS DE NOËL DÈS LE 1^{ER} DÉCEMBRE



s'habillera d'un manteau blanc. Forêts de sapins, banquises... la féerie des fêtes de fin d'année sera au rendez-vous ! Tout au long du mois, le petit train de Noël circulera au cœur du village. Des cabanes de gourmandises et sucreries raviront aussi bien les grands que les petits.

Dès décembre, les foyers se préparent pour les fêtes de fin d'année. La magie de Noël s'installe progressivement à Biot avec un programme d'animations riche pour toute la famille.

Les festivités seront lancées le 1^{er} décembre par Guilaine Debras, Maire de Biot avec le coup d'envoi des illuminations de Noël et l'ouverture du 1^{er} volet de Noël. Le village

L'AGENDA DE DÉCEMBRE

Tout au long du mois de décembre, le village de Biot s'anime aux couleurs de Noël.

1^{er} décembre :

- Inauguration des Reflets et Volets de Noël
- Apéro en musique

Samedi 15 et dimanche 16 décembre :

Marché de Noël gourmand et artisanal

Il s'installera au village, l'occasion de venir flâner à Biot en découvrant des créations artisanales. Entrée libre.

Samedi 22 décembre :

Spectacle de Noël à la Médiathèque communautaire de Biot à 15h et 17h :

« Chouettes » spectacle de marionnettes par la compagnie *1 2 3 soleil* (à partir de 2 ans) Sur inscription obligatoire dès le 23 novembre au 04 92 19 76 04.

Dimanche 23 décembre :

- **Le Père-Noël** : Il fera une halte à Biot avec son ami le renne.

Un goûter de Noël sera servi sur la place de Gaulle pour les enfants.

Du 26 au 29 décembre :

- **La ferme pédagogique** sera présente au village avec ses animaux et proposera des ateliers.

- **Nombreuses activités proposées de 14h à 17h** : balades en poneys, atelier créatif, maquillage, jeux en bois, atelier cirque ou encore de la sculpture sur ballons.

- **Spectacle en musique**

ZOOM SUR LES VOILETS DE NOËL

Comme chaque année, les rues du village se transformeront en un calendrier de l'avent géant. Découvrez les 24 paires de volets réalisées par les enfants des écoles de Biot. Ils s'ouvriront au fil des jours et formeront une exposition à ciel ouvert.



VENEZ FÊTER HALLOWEEN À BIOT

Le 31 octobre 2018, venez fêter Halloween à Biot, spectacle de feu, goûter pour les enfants... Une journée « monstrueuse » !

Programme :

- **16h30 : Parade des Vampires** par la compagnie *Cirque Indigo* - de l'entrée du village jusqu'à la place des Arcades
 - **17h : Goûter des monstres** (pour enfants), offert par la Ville - Place des Arcades
 - **18h15 : Spectacle de feu** par la compagnie *Cirque Indigo* - Place de Gaulle
- > En savoir plus sur le Cirque Indigo : <https://cirqueindigo.com/>



UNE SOMPTUEUSE 1^{ÈRE} ÉDITION !

Pour sa 1^{ère} édition, le BIG Festival a rencontré un véritable succès aussi bien auprès des nombreux artistes internationaux présents qu'auprès du public. Un événement exceptionnel qui aura émerveillé petits et grands autour d'un art envoûtant, celui du verre !

« Je suis si heureuse d'avoir contribué à remettre Biot au centre du monde des verriers. Fière de cette tradition unique mais surtout fière de l'énergie de nos jeunes verriers qui construisent avec intelligence et enthousiasme l'avenir de notre territoire. », Guilaine Debras, Maire de Biot.

Un grand merci à tous !



LE FESTIVAL EN QUELQUES CHIFFRES

+ de 4000 visiteurs venus de tous horizons : Biot, Alpes-Maritimes, PACA, France, Europe et Outre Atlantique...

+ de 320 enfants de 13 classes biotoises ont participé au festival

+ de 100 verriers français et internationaux étaient présents

28 exposants à l'expo-vente

Environ **12** animations : spectacles de la « jongleuse de cristal », soirée DJ, défilé, ateliers pour enfants, stands et présence de 3 écoles de verre

8 expositions dans le village



STÉPHANE COUTURIER / FERNAND LÉGER

Exposition du Musée national Fernand Léger du 6 octobre 2018 au 4 mars 2019.



(1) *Les musées nationaux du XX^{ème} siècle des Alpes-Maritimes invitent des artistes contemporains à exposer ou créer des œuvres dans le cadre d'expositions conçues en résonance avec les collections et le site du musée.*

En 2018, le musée national Fernand Léger a souhaité mettre en lumière les riches correspondances thématiques et plastiques qui existent entre la peinture de Fernand Léger (1881-1955), pionnier de l'avant-garde de la première moitié du XX^{ème} siècle, et l'œuvre photographique de Stéphane Couturier, artiste français né en 1957.

La rencontre de Stéphane Couturier avec l'œuvre du peintre a donné lieu à la création de photographies inédites, inspirées par la collection du musée : Stéphane Couturier a choisi le tableau intitulé *Le Grand remorqueur*, paysage industriel des bords de Seine peint par Fernand Léger en 1923, point de départ pour le photographe de nouvelles prises de vue, réalisées dans la ville de Sète à l'automne 2017.

L'exposition présente également des œuvres plus anciennes de Stéphane Couturier, qui établissent un dialogue *in situ* avec les ta-

bleaux de Fernand Léger. Les deux artistes partagent une même fascination pour les profondes mutations de la ville, un intérêt commun pour le monde du travail, l'esthétique industrielle ou l'architecture moderne, notamment celle de Le Corbusier. Mais, tandis que Fernand Léger exprime, après la Seconde Guerre mondiale, sa foi dans le progrès, la modernité et la reconstruction, Stéphane Couturier documente, à partir des années 1990, la disparition progressive de la société industrielle et la transformation de l'espace urbain qui en découle, dans les métropoles mondiales (Paris, Berlin, Séoul, Brasília, Salvador da Bahia, Alger).

Dans sa série inédite, conçue en écho à l'œuvre de Léger, Stéphane Couturier utilise la superposition de plusieurs photographies numériques, technique initiée en 2004 dans ses premières séries intitulées *Melting Point*. L'artiste fait naître une réalité hybride, à partir de la fusion de deux ou trois images. Cette synthèse entre deux réalités produit une multitude de détails, où l'œil du spectateur se perd et provoque

une impression de mouvement et de dissolution du sujet, au sein d'une composition monumentale.

Aujourd'hui, l'œuvre photographique de Stéphane Couturier, jouant des potentialités infinies de l'outil numérique, allie une approche documentaire à un traitement complexe de la composition. À la manière d'un tableau cubiste, elle puise dans le réel, le fragmente et, grâce au rythme et aux contrastes entre lignes, formes et plans colorés, le dépasse pour en offrir une nouvelle perception.

Stéphane Couturier interroge ainsi la nature prétendument objective du médium photographique: la prise de vue devient un matériau. De ce matériau naît une machine à construire une combinatoire des formes qui réactualise en permanence le réel enregistré.

(1) Stéphane Couturier, série « Melting Point Sète », Pont Sadi-Carnot n°2, 2018. Cibachrome flottant, 71 x 52 cm © Stéphane Couturier

(2) Stéphane Couturier, série « Melting Point Sète », Sète n°4, 2018. Tirage jet d'encre, 135 x 187,70 cm © Stéphane Couturier



(2)



GLASS IS BIOTIFUL

Exposition du 21 septembre 2018 au 7 avril 2019, dans les salles des expositions municipales de Biot.

Comme un fleuve est riche des cours d'eau multiples qui le constituent, la création en verre est riche de toutes les expériences et recherches qui ont été menées depuis ses balbutiements antiques.

Depuis des siècles, la création en verre évolue : sa géographie, ses pratiques, ses productions, mais également la représentation que l'on s'en fait, nous, observateurs, spectateurs ou usagers, tout comme le regard que les créateurs portent sur eux-mêmes.

Elle est chargée d'une quantité incroyable de données, d'informations, de faits, d'actes, de gestes, de tentatives, qu'il ne faudrait pas oublier, et elle est indissociable des autres histoires : l'histoire des arts et de l'artisanat, du design, de l'industrie. Elle est le fruit de croisements, de passerelles tendues entre disciplines et domaines, de chemins de traverse, parfois inédits. Aujourd'hui, grâce à l'engagement de nombreux acteurs, il existe bel et bien une énergie à l'œuvre à l'échelle

internationale portée par des artistes, des galeristes, des collectionneurs, des centres de formations et de création, des musées, des chercheurs, et bien entendu des collectivités.

La Ville de Biot, littéralement traversée par l'histoire du verre – créateurs, galeristes de renom qui ont su mettre l'accent sur le caractère international, chercheurs, tous se reconnaîtront – s'invite dans cette dynamique et se veut y participer avec la première édition du Biot International Glass Festival. Il est fondamental de fêter le verre sous toutes ses formes pour contribuer à faire bouger les frontières, les repères, les règles...

L'exposition Glass is biotiful qui se déploie sous nos yeux, composante essentielle du festival, se veut un aperçu de cette énergie, un clin d'œil à la diversité, la qualité, l'inventivité. Sont présentés trois invités d'honneur (Gabe Feenan, Richard Price, Gérard Vatrin) auxquels ont été associés huit autres créateurs talentueux (autonomes, binômes, ou



collectifs) sélectionnés par jury parmi une cinquantaine de dossiers. En déambulant dans les différents espaces du bâtiment, les spectateurs percevront bien les différents univers, remarqueront bien sûr les virtuosités techniques. Mais pas uniquement. Ils s'apercevront également que le traitement du médium s'intègre à un processus créatif plus large laissant place aux explorations plastiques et chromatiques, à la poésie, à la représentation, aux messages : de quoi se remplir les yeux, l'imaginaire, de quoi ressentir, vibrer et s'interroger.

SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS

Conférences et rencontres organisées à Biot sur les thèmes de la science, la culture, le patrimoine et la transition écologique et sociétale.

Biot est aujourd'hui une ville pionnière dans l'accompagnement des transitions. Notre énergie au service des Biotois nous a conduit à développer de nombreuses démarches innovantes engageant la municipalité, ses habitants et ses acteurs économiques ! Parce qu'il nous tient à cœur de mettre le citoyen en situation d'écoresponsabilité, il est logique que nous puissions fédérer l'accès à la culture et au savoir pour tous. Nombreuses sont les conférences et rencontres thématiques dans notre commune. Organisées par différents

acteurs associatifs ou institutionnels de qualité, elles portent aussi bien sur la science, la culture, l'art, le patrimoine que sur la transition écologique et sociétale. Afin de vous apporter une visibilité plus claire sur l'ensemble de ces événements, nous vous proposons un programme unique en son genre. Vous trouverez donc au sein de ce programme nos conférences scientifiques qui sont désormais portées par l'association « Science pour Tous » nouvellement créée mais également les conférences de l'association Arezzo, du Musée

d'Histoire et de Céramique Biotoises ainsi que celles de la Médiathèque communautaire de Biot. Le Musée national Fernand Léger poursuit également son cycle de rencontres « Les Actualités du Dimanche ». Enfin, les rencontres « Biot souffle à l'année » viennent affirmer les messages portés par le festival écocitoyen « Souffleurs d'avenir ».

Voici donc un programme passionnant, qui veut rendre la culture et le savoir accessibles à tous, à travers des thèmes variés et des acteurs impliqués. Au plaisir de vous y retrouver !

• **Samedi 13 octobre à 15h30 - Médiathèque de Biot**

Conférence « Comment lire une étiquette Alimentaire » par Camille Castel

C'est dans un objectif de sensibilisation alimentaire que Camille Castel assurera cette conférence sur le thème de la lecture des étiquettes alimentaires. Vous aurez ainsi les clés pour comprendre ce que sont des additifs, édulcorants, conservateurs et autres produits que vous consommez sans le savoir ou encore sous quels noms vous retrouverez du sucre, des graisses et autres dans les produits que vous achetez mais également qu'est-ce qu'un produit avec une recette équilibrée. Tout cela afin de vous permettre de réellement choisir ce que vous allez manger.

• **Jeudi 18 octobre à 19h - Salle Paul Gilardi**

Conférence « De la maison autonome à l'économie solidaire » par Patrick Baronnet

La Maison Autonome est un laboratoire vivant qui expérimente au quotidien un vivre en famille depuis 35 ans et en écohameau depuis 6 ans à partir des ressources naturelles gratuites et abon-

dantes : l'eau, l'air, la terre et le soleil ; pour la nourriture, la santé, l'habitat, le confort ou l'énergie. Des dizaines de milliers de visiteurs ont été inspirés par cette expérience au cours de 5 écofestivals, de visites et stages. Ce lieu est un engagement concret, personnel et collectif, qui propose des nouvelles gouvernances autour de l'Autonomie et la Permaculture.

• **Jeudi 25 octobre à 19h - Salle Paul Gilardi**

Conférence « Migrants : déconstruire le mythe de l'invasion » par Swanie Potot

La « crise des migrants » et la peur de l'invasion sont devenus des thèmes récurrents de l'actualité et des débats poli-

tiques tant à l'échelle nationale que dans le département des Alpes-Maritimes. Pourtant, le phénomène migratoire ne s'est guère amplifié au cours des dernières décennies et, dans la région, il est aujourd'hui sans commune mesure avec l'ampleur qu'il a eue au XIX^{ème} siècle ou dans les années soixante. On propose ici de prendre quelque distance avec les usages politiques de cette question pour comprendre en quoi les migrations sont parties prenantes de l'histoire et la construction de la société française depuis plus d'un siècle. La situation actuelle fera l'objet de quelques éclairages appuyés par des recherches de terrain permettant de mieux comprendre les enjeux et débats actuels.



• **Samedi 27 octobre à 15h30 - Médiathèque de Biot**

Conférence « 10 années de fouilles archéologiques dans les Alpes Maritimes » par Fabien Blanc-Garridel

De nombreux chantiers récents dans le département ont permis de lever le voile sur la vie et l'histoire de nos ancêtres. Un panorama des plus belles découvertes est proposé à travers de nombreux relevés de fouilles illustrés de clichés pris sur le terrain et agrémentés de reconstitutions en 3D, qui permettent de mieux comprendre l'occupation humaine de la région depuis l'Antiquité.

• **Jeudi 8 novembre à 19h - Salle Paul Gilardi**

Conférence « Changer de regard sur son jardin : JARDIN DE VIE » par Jean-Pierre Pettiti



Quels sont les points communs entre un jardin potager, un jardin botanique, un jardin zoologique et même un jardin d'enfants ? LA VIE ! Reconnaître la vie qui est dans le jardin, l'interaction entre tous les habitants du jardin, c'est aussi comprendre les actions humaines impactant cette vie dont nous ne sommes que l'un des maillons. Ne plus regarder le jardin comme une carte postale mais observer la vie et la respecter ; saisir l'importance de nos décisions dans la santé du jardin et, par là même, la nôtre.

• **Samedi 24 novembre à 15h30 - Médiathèque de Biot**

Conférence « Les Années 20 et leur ébullition culturelle après la guerre 14-18 » par Diane Saurat Rognoni

Les Années Folles : comment mieux définir cette période où tout semble aller plus vite ? Les blessures de la guerre ont nourri les esprits les plus visionnaires, les plus inventifs et ce à tout point de vue. Les conceptions politiques évoluent, les femmes réclament leur place dans la société, des myriades de révolutions pacifiques sont en marche : médecine, transports, littérature, cinéma, music-hall, le tout bercé par les premières notes de jazz !

• **Jeudi 29 novembre à 19h - Salle Paul Gilardi**

Conférence « Eolien, nucléaire, photovoltaïque : quelles énergies en 2030 ? » par Robin Girard

Les énergies renouvelables éoliennes et photovoltaïques sont perçues dans le monde comme une solution alternative et crédible aux moyens de production fossiles. Ces moyens posent des difficultés en ce qui concerne la place qu'ils occupent dans nos territoires et le fait qu'ils ne produisent pas toujours quand on en a besoin. En France et dans certaines parties du monde, le nucléaire a déjà prouvé qu'il pouvait s'imposer comme une solution complémentaire décarbonnée. Pourtant ce type de production pose aussi des problèmes importants. Le débat sur ce sujet est souvent trop passionné pour que l'on prenne le temps d'aborder les questions techniques et économiques sous-jacentes. Nous tenterons d'apporter quelques éclairages sur ces questions importantes et complexes qui sont au cœur de la transition énergétique.



• **Samedi 1^{er} décembre à 15h30 - Médiathèque de Biot**

Conférence « Les trésors perdus du Sahara occidental » par Jean-Claude Blachère

Désert hostile, désert inhabitable, le Sahara ? Il n'en a pas été toujours ainsi et, à y regarder de plus près, il y a encore aujourd'hui dans les oasis de Mauritanie ou à Tombouctou bien des traces passionnantes de ces trésors matériels et immatériels qui méritent intérêt. C'est un voyage dans le temps et dans l'espace saharien que propose cette conférence faite par un grand spécialiste de l'Afrique et qui s'adresse à tous les publics.



• **Jeudi 13 décembre à 19h - Salle Paul Gilardi**

Conférence « Illusions quotidiennes : faut-il douter que la réalité existe ? » par Justin Larouzeé

S'il ne faut pas douter que la réalité existe, il faut se persuader que chacun construit sa propre et unique réalité ! Pour Wittgenstein « le réel n'est autre que les mots que l'on emploie pour le décrire ». Imaginons un inuit et un touareg échanger sur la météo : tomberaient-ils d'accord sur des notions comme « il fait chaud » ou « il fait froid » ? Dans cette conférence, nous tenterons d'approcher et d'éprouver la notion de « réalité » en confrontant nos cerveaux à leurs limites à l'aide de tours de magie, d'illusions d'optiques et d'autres surprises...



BIOT TERRA TERRE

Exposition du Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises du 15 décembre 2018 au 30 mars 2019.

Vernissage le samedi 15 décembre à 11h.

« Autour du jardin », la magnifique exposition des œuvres en céramique et en ferronnerie des artistes de l'Association La Bourguette se termine le 4 novembre. Il vous reste donc quelques jours pour courir au musée et ne pas manquer de voir ces créations lumineuses et pleines de sensibilité.

Dès le 15 décembre, une nouvelle exposition mettra en lumière la relation entre la richesse issue de notre sous-sol et le savoir faire de nos artisans créateurs.

De la science aux arts, vous pourrez appréhender au cours de cette exposition, l'exploitation de notre patrimoine géologique avec ses divers gisements qui ont déterminé l'histoire de la commune, notamment celle liée à la poterie et au verre.

Si les termes « impactite* » (ou pierre lybique) ne vous disent rien, si vous voulez voir un tronçon d'arbre fossilisé provenant du Dôme de Biot, le Musée vous offre une rare occasion de les découvrir aux côtés d'œuvres céramique qui n'auraient pu être réalisées si notre sous-sol ne recelait pas de ces matières qui ont donné tant d'imagination aux hommes dans leur exploitation et de créativité aux artistes.

Les œuvres céramique présentées proviennent des collections du Musée et d'artistes contemporains.

* Une impactite est une roche terrestre modifiée par l'impact d'une météorite.



Conférence samedi 24 novembre à la Médiathèque Communautaire de Biot à 15h30 : "Les années 20 et leur ébullition culturelle après la guerre de 14-18" par Diane Saurat Rognoni, conférencière et auteur.

S P O R T S

TENNIS CLUB MUNICIPAL DE BIOT

NOUVELLE SURFACE

LA TERRE BATTUE ARRIVE À BIOT

En partenariat avec la Ville de Biot, le Département des Alpes-Maritimes et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le TCM Biot a investi dans une nouvelle surface de jeu.

Avec 500 membres, 6 courts et une surface unique (dur), le club transforme ses 2 terrains les plus anciens avec plusieurs objectifs :

- Répondre à une demande des membres de disposer des deux surfaces,
- Accueillir de nouveaux membres adeptes de terre battue,
- Améliorer et compléter la formation des jeunes.

Les travaux ont débuté le lundi 3 septembre 2018. Vous pouvez dès maintenant profiter de ces nouveaux terrains.

Les courts évoluent, l'esprit reste... le tennis, un sport réservé à tous !



Le Tennis Club Municipal de Biot a inauguré ses nouveaux terrains de tennis en terre battue synthétique le samedi 20 octobre dernier.



5^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU COMPLEXE SPORTIF US BIOT FOOTBALL

Ils ont fait l'US Biot, ils ont fait partie de l'US Biot, de son histoire et de l'histoire du village... Pour le 5^{ème} anniversaire du complexe sportif qui a eu lieu le 17 septembre dernier, l'US Biot Football et tous ses adhérents ont une pensée pour Pierre Bel, joueur épique, Paul Gilardi, président emblématique et Pierre Operto ancien maire et supporter historique. Ils sont restés dans le cœur de tous les Biotois passionnés de football.

• **Stage de Football du 22 au 26 octobre** : pendant les vacances de la Toussaint. Renseignement et inscriptions : <https://www.usbiot.fr/stages>

• **Loto de fin d'année, samedi 8 décembre - salle Paul Gilardi** : informations et pré-inscriptions sur usbiot.manifestations@gmail.com



Journée du Club le samedi 15 septembre 2018 à Biot avec paëlla et animations

TENNISPRO CUP MOURATOGLOU TENNIS ACADEMY



La Tennispro Cup s'est déroulée entre le 26 août au le 2 septembre dernier à Biot, à la Mouratoglou Tennis Academy.

Il s'agit d'un tournoi de tennis amateur par classement (de NC à 3/6) homologué par la Fédération Française de Tennis et parrainé par Paul-Henri Mathieu. Les joueurs ont pu bénéficier des infrastructures presti-

gieuses de la Mouratoglou Academy. Munis de leurs accréditations ils avaient accès à la piscine, à la salle de fitness et au centre médico-sportif : kinésithérapeutes, cryothérapie, bain chaud/froid.

La Tennispro Cup s'inscrit comme un événement tennis et padel majeur en France avec **plus de 600 participants** !

La semaine a été rythmée par de nombreuses animations, défis, conférences et de multiples soirées sur la terrasse de l'académie. Vous pouviez également y retrouver un village partenaires avec **plus de 40 exposants** où toutes les grandes marques de tennis et padel étaient présentes.

COLLÈGE NIKI DE SAINT PHALLE DE VALBONNE

3 JEUNES BIOTOIS S'ILLUSTRENT EN CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BADTEN



Dans le cadre des activités de son association sportive, le collège Niki de Saint Phalle propose l'activité Badten à ses élèves. Le Badten est une activité de sports de raquette qui consiste à effectuer des matchs en 2 sets : un set en Tennis de Table et un

set en Badminton. Le vainqueur est désigné selon le nombre de points acquis par les 2 joueurs sur les 2 activités.

Une rencontre de Badten comporte des matchs de simple fille et garçon, double filles et garçons et double mixte. Le résul-

tat de la rencontre est déterminé en fonction du total des points marqués sur tous les matchs ; c'est donc un sport d'équipe mixte à base de sports individuels.

Cette année les équipes du collège ont brillé lors des championnats du district d'Antibes. La 1^{ère} équipe a été sacrée championne Départementale et Académique, ce qui lui a permis de participer aux championnats de France à Reims début juin.

À cette occasion, l'équipe dont faisaient partie 3 jeunes Biotois, Eléa DOUCÉLIN ROBERT, Tom BERNARDI et Emilien TABOUELLE a terminé à la 1^{ère} place de son groupe puis après une rencontre à Salon en Provence gagnée avec un seul point de différence, ils ont franchi les tours suivants jusqu'à accéder à la finale. Face à une équipe d'Alfortville (académie de Créteil) plus forte, elle s'est inclinée avec les honneurs.

Bravo à tous !

JUILLET VICTORIEUX POUR LE VÉLO SPRINT BIOTOIS



De gauche à droite, David Mancheron, président satisfait de ses troupes, Cédric Barret gérant de Cycles Antipolis à Antibes, partenaires du club, Nicolas Panzolini, Olivier Sobzack et Olivier Delaye.

Les victoires se sont enchaînées pour les coureurs du Vélo Sprint Biotois pendant le mois de Juillet avec 3 victoires en FSGT :

- Nicolas Panzolini a remporté une victoire sur la piste de Cannes La Bocca en catégorie 1 début juillet,
- Olivier Delaye a récidivé en catégorie 4 deux semaines plus tard,
- Olivier Sobzack, nouveau venu dans le club, a lui remporté le grand prix du Cavigal de Nice en catégorie 4.

Ces victoires mettent en avant la bonne santé du club, s'ajoutant à l'augmentation de 20% du nombre de licenciés.

De bon augure avec le grand prix des verriers qui a eu lieu le 25 août à Biot

Résultats : <https://www.fsgtcyclisme06.fr/fsgt/races/113/>

À noter pour les semaines à venir : la création d'une section triathlon avec déjà 6 concurrents ayant relevés le défi dont deux jeunes femmes qualifiées pour le championnat du monde.



LA VILLE DE BIOT

SOUTIEN ALEXIA BARRIER

VENDÉE GLOBE 2020



La navigatrice azurée, Alexia Barrier, 38 ans, a déjà 14 transatlantiques à son actif dont 4 en solitaire et 120 000 milles au compteur. Elle fait partie des 3 femmes engagées dans le prochain Vendée Globe 2020 et, est à ce jour, le seul skipper qui

représente la méditerranée lors de cette course au large d'exception.

Le Vendée Globe est la seule course à la voile, autour du monde, en solitaire, sans escale et sans assistance. Elle a lieu tous les 4 ans depuis les Sables d'Olonne, ville de départ et d'arrivée. Le prochain rendez-vous est fixé au 8 novembre 2020 pour sa 9^{ème} édition et consiste aujourd'hui encore à faire le tour de l'Antarctique en laissant sur bâbord les 3 caps. Depuis, les différentes éditions de ce que le grand public nomme aujourd'hui l'Everest des mers, ont permis à 138 marins de prendre le départ du Vendée Globe, alors que seulement 71 ont réussi à couper la ligne d'arrivée.

La commune de Biot a le plaisir de s'engager aux côtés d'Alexia Barrier, Biotoise, 1^{ère} femme au monde à partir 5 mois sur un voilier du Vendée Globe pour la recherche océanographique. La Ville s'engage sur une action de sponsoring consistant à soutenir financièrement les frais engagés par la navigatrice jusqu'à la course du Vendée Globe en 2020 à hauteur de 3 600€ TTC par an soit un total de 10 800€ TTC.

Au delà du défi sportif, elle associe à ses courses, depuis 2009, des missions scientifiques et pédagogiques qui sont amenées

à prendre encore plus d'ampleur. Il s'agit du projet 4myplanet qu'elle a créé en 2009, et qui est basé sur le financement collaboratif. Objectif d'ici 2020 : plus de 10 millions de données collectées sur les océans et 10 000 kids 4myplanet connectés au projet pédagogique. Dans cette démarche, 6 classes biotoises vont suivre les projets d'Alexia : 4 classes de l'école Langevin et 2 de l'école élémentaire du Moulin Neuf.

Cette année pour la 1^{ère} fois, elle participera à la Route du Rhum au mois de novembre 2018, une autre course mythique qui fête ses 40 ans cette année !

Suivez son parcours sur :
www.alexiasailingteam.com
 Twitter : Alexia_Barrier
 Facebook : Alexia Sailing Team
 Instagram : alexiasailingteam



NOUVEAU À BIOT



L'ATELIER DE CASSANDRA

Salon de coiffure

Nouveau concept, le salon allie respect de la nature et modernité ! Venez découvrir une gamme de produits naturels non testés sur les animaux, avec des huiles et fruits certifiés bio avec PREVIA : fabrication en Italie à Trofarello avec la participation de la parfumerie Fragrance à Grasse ! Ouvert du mardi au vendredi 9h-19h non-stop ainsi que le samedi 9h-17h30 non-stop.
 2 Rue Saint Sébastien, 06410 Biot / 04 92 91 00 13



SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE

Bruno Rupert

En activité depuis le 4 septembre 2018, Bruno Rupert propose des services à domicile sur Biot et ses environs : travaux de jardinage, bricolage, assistance administrative et informatique, déplacements, promenades et soins d'animaux de compagnie, etc. Chèques emploi-service CESU acceptés.
 Contact : 06 35 02 38 63

BOUCHERIE BIOT 3000

Pascal saura vous accueillir avec une expérience de plus de 30 ans dans ce métier. Un service et une viande de qualité : poulet rôti, plat cuisiné maison, charcuterie traditionnelle. Ouverture le 13 octobre 2018. Horaires : 7h-13h30 et 15h30-19h30.
 495 route de la Mer, 06410 Biot / 04 93 65 95 61

ROMAN

Idaho, Emily Ruskovitch (Gallmeister 2018)

Ce premier roman très prometteur, dans lequel la nature occupe comme souvent une place de choix chez cet éditeur, nous plonge dans les souvenirs d'une famille américaine de l'Idaho ayant vécu un drame, drame qui ne se dévoilera qu'aux travers des différents souvenirs et monologues intérieurs de ses protagonistes. L'écriture à fleur de peau et la narration tout en ellipses et impressions fugitives font d'Idaho une excellente surprise.



JEUNESSE

Le Zoo poétique, Bruno Gibert (Seuil Jeunesse 2018)

Ceci n'est pas un livre mais une véritable ménagerie où vous pouvez observer des mots étranges, des rimes en voie de disparitions et des images à plumes ! Poussez les grilles de ce

Zoo poétique et découvrez de bien étranges créatures de la famille des poètes : La Fontaine, Verlaine, Prévert, Victor Hugo et bien d'autre...Attention aux doigts, c'est poétiquement mordant !

MUSIQUE

Previsão do tempo, Marcos Valle (Light in the Attic Records 2017 (rééd. 1973))

Sommet de la carrière d'un artiste majeur de l'histoire musicale du Brésil, cet album de 1973 se dévoile à nouveau dans une magnifique réédition ponctuée d'anecdotes sur sa conception. Les 70's poussent Marcos Valle à s'éloigner de la bossa pour incorporer à sa musique des sons tantôt pop, tantôt funk, rapatriés de ses séjours états-uniens. En résulte un album aux sonorités chaudes, qui évoquent par endroits et avec 30 ans d'avance des genres qui n'émergeront qu'à l'aube des années 2000 (chillwave, lounge, etc). On aurait pour autant tort de limiter Previsão do tempo à sa couleur estivale et légère, car il évoque aussi l'asphyxie d'une dictature militaire alors à son apogée, le tout avec assez de subtilité pour contourner la censure d'un régime qui n'y aura vu que du feu.



CARNET

Ils ont vu le jour

- Valentina, Venetia, Victoria Agosto née le 14 juin 2018
- Mathilde Delmas née le 30 juin 2018
- Rafaël Kavaheega né le 19 juillet 2018
- Gaëlle Jeandel née le 25 juillet 2018
- Pierre, Tiago Gendronneau né le 29 juillet 2018
- Jean Gisneau né le 3 août 2018
- Clea, Danaé, Jade Vitetta née le 18 août 2018
- Noa, Ethan, André Bergia né le 2 octobre 2018

Ils se sont dit oui...

- Sandrine Cohen-Scali et Bruno Simon, le samedi 30 juin 2018
- Valérie Burnel et Didier Pâquet, le samedi 30 juin 2018
- Deborah Poggio et Thomas Dalmasso, le samedi 30 juin 2018
- Corinne Jasiki et Jean Mari, le samedi 28 juillet 2018

- Ségolène Arrigault et Eric Bousquet, le samedi 11 août 2018
- Tiffany Léonti et Mauro Ciaccafava, le samedi 18 août 2018
- Valérian Dusaucy et Guillaume Ploncard, le samedi 25 août 2018
- Lacaine Lagana et Thierry Sifaix, le samedi 1^{er} septembre 2018
- Suzanne Shoaraee et Loris Cuoghi, le mercredi 5 septembre 2018
- Florence Giordanengo et Tanguy Gentric, le samedi 8 septembre 2018
- Ahlem Mahmoud et Thierry Trucas, le samedi 8 septembre 2018
- Audrey Raboisson et Jonathan Porte, le vendredi 14 septembre 2018
- Adeline Voglimacci et Maxime Espinosa, le lundi 24 septembre 2018
- Angélique Samsó et Bastien Alberti, le samedi 29 septembre 2018



AGENDA
OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2018

DU 6 OCTOBRE 2018 AU 4 MARS 2018
EXPOSITION
« STÉPHANE COUTURIER & FERNAND LÉGER »

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER
 En 2018, le musée national Fernand Léger a souhaité mettre en lumière les riches correspondances thématiques et plastiques qui existent entre la peinture de Fernand Léger (1881-1955), pionnier de l'avant-garde de la première moitié du XX^e siècle, et l'œuvre photographique de Stéphane Couturier, artiste français né en 1957. Cf. article p.36



Stéphane Couturier, série «Melting Point Sète», Pont Sadi-Carnot n°2, 2018. Cibachrome flottant, 71 x 52 cm © Stéphane Couturier

DU 1^{ER} AU 24 DÉCEMBRE
LES VOILETS DE NOËL

VILLAGE
 Une exposition à ciel ouvert : 24 paires de volets réalisées par les enfants des écoles de Biot s'ouvriront au fil du calendrier de l'Avent dans les rues du village.



EXPOSITIONS...



DU 21 SEPTEMBRE 2018 AU 7 AVRIL 2019
EXPOSITION « GLASS IS BIOTIFUL »

SALLE D'EXPOSITIONS MUNICIPALES, RUE SAINT SÉBASTIEN - BIOT VILLAGE
 Cette exposition accueille les œuvres d'artistes verriers français et internationaux sélectionnés par un jury. De plus, Gérald Vatrin, Richard Price et Gabriel Feenan, invités à l'occasion du Biot International Glass Festival ont été mis à l'honneur. Cf. article p.37

DU 2 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018
EXPOSITION « L'ACTU DESSINÉE POUR LES - DE 20 ANS »

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT ET RUELLES DE BIOT VILLAGE
 Cette exposition richement illustrée propose de faire découvrir comment, à travers ses reportages dessinés, Topo parle d'actualité aux jeunes. L'actualité est souvent difficile à comprendre. Alors, Topo a eu une idée géniale : associer le sérieux du journalisme au plaisir de la lecture d'une bande dessinée. Les reportages vont au cœur des choses : actualité française et internationale, économie, écologie mais aussi cinéma, littérature ou jeux vidéo ! Bande dessinée, illustration, dessin de presse, Topo utilise le dessin sous toutes ses formes et propose de nombreux univers graphiques.

DU 5 DÉCEMBRE 2018 AU 19 JANVIER 2019
EXPOSITION « ORIGINAUX D'ILLUSTRATEURS JEUNESSE »

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
 Exposition de peintures, gravures et dessins originaux d'illustrateurs jeunesse appartenant au fonds patrimonial de la médiathèque Albert Camus. Venez découvrir le travail d'artistes tels que Sara, Tony Ross ou encore Claude Ponti et Julia Chausson...

DU MARDI 21 AOÛT AU MERCREDI 31 OCTOBRE 2018
EXPOSITION « SEMER DES GRAINES SAUVAGES PARTIE II : LE FEU DE NOS MAINS »

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT ET RUELLES DE BIOT VILLAGE
 Série d'estampes originales présentées pour la première fois à Biot et en résonance avec les collages réalisés pour la Villa Thuret d'Antibes par Olivia Paroldi. En lien avec l'énergie des pierres de l'ancienne poterie de Biot, elle trouve son inspiration dans l'énergie du feu pour mettre en images la force solaire de la culture gitane.

DU 15 DÉCEMBRE 2018 AU 30 MARS 2019



EXPOSITION « BIOT TERRA TERRE »

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES
 Vernissage le 15 décembre à 11h. De la science aux arts, vous pourrez appréhender au cours de cette exposition, l'exploitation de notre patrimoine géologique avec ses divers gisements qui ont déterminé l'histoire de la commune, notamment celle liée à la poterie et au verre. Cf. article p.40

DU 30 JUIN AU 4 NOVEMBRE 2018
EXPOSITION « AUTOUR DU JARDIN », LA CRÉATION PARTAGÉE

MUSÉE D'HISTOIRE ET DE CÉRAMIQUE BIOTOISES
 Exposition d'œuvres en céramique et en ferronnerie d'artistes adultes de l'Association La Bourguette, réalisées au Centre du grand Réal à la Bastidonne dans le Vaucluse.

OCTOBRE

MERCREDI 3 OCTOBRE - 11H
MOBILISATION "3 ANS APRÈS LES INONDATIONS"

DU MERCREDI 3 AU MERCREDI 17 OCTOBRE

EXPOSITION EAC
 HALL D'ACCUEIL - EAC

Cf. article p.32

JEUDI 4 OCTOBRE - 15H30
CINÉ SENIORS

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
 Projection d'un film en partenariat avec le CCAS de Biot

VENDREDI 5 OCTOBRE - 17H30
RENCONTRE LITTÉRAIRE

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
 Rencontre avec l'auteure Christelle Dabos

VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 OCTOBRE - 20H45
FESTIVAL DES CHŒURS

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

SAMEDI 6 OCTOBRE - 14H
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SALLE PAUL GILARDI
 Assemblée générale de l'association l'Amicale Biotoise des Traditions

DIMANCHE 7 OCTOBRE - 8H À 18H

VIDE-GRENIERS APE
 BIOT VILLAGE

Inscriptions le 26 septembre de 16h30 à 19h30 en salle des associations. Informations : apebiotvillage.fr. En cas de pluie, report au 14 octobre

DIMANCHE 7 OCTOBRE - 15H30
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE FERNAND LÉGER

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER « Stéphane Couturier & Fernand Léger », visite commentée de l'exposition en présence de Stéphane Couturier

DIMANCHE 7 OCTOBRE - 17H
FESTIVAL DES CHŒURS

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE



LUNDI 22 OCTOBRE / JEUDI 25 & VENDREDI 26 OCTOBRE / MERCREDI 31 OCTOBRE - 9H À 16H

OPÉRATION « BIEN VOIR ET ÊTRE VU »

PARKING BIOT 3000 / PARKING SAINT PHILIPPE / ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Campagne nationale de diagnostic gratuit de la signalisation et de l'éclairage des véhicules « Bien voir et être vu » organisée par l'association de la Prévention Routière en partenariat avec la Police Municipale de Biot. Cf. article p.24

MERCREDI 10 OCTOBRE - 16H30
DES HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
 Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles

JEUDI 11 OCTOBRE - 10H
MUSIQUES !

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier d'éveil musical de 0 à 3 ans avec Serge Pesce. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse

SAMEDI 13 OCTOBRE - 10H ET 11H30

ATELIER CULINAIRE
 SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier d'éveil aux 5 sens avec Camille Castel, diététicienne spécialisée en pédiatrie. Inscription auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 83 88 10 00

SAMEDI 13 OCTOBRE - 15H30
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE CAMILLE CASTEL

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

« Comment lire une étiquette alimentaire ? » avec Camille Castel, diététicienne spécialisée en pédiatrie. Dans le cadre de la Semaine du goût et de la Fête de la science

SAMEDI 13 OCTOBRE - 20H45
FESTIVAL DES CHŒURS

ÉGLISE SAINTE MARIE-MADELEINE

DIMANCHE 14 OCTOBRE - 15H30
FESTIVAL DES CHŒURS - FORUM CHORAL

SALLE PAUL GILARDI

JEUDI 18 OCTOBRE - 19H
SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

ÉVÉNEMENTS...

La plupart des animations proposées à Biot sont gratuites et ouvertes à tous.

Dates et événements sous réserve de modifications.

Informations actualisées sur www.biot.fr et Facebook Ville De Biot.

CONFÉRENCE BIOT SOUFFLE À L'ANNÉE

SALLE PAUL GILARDI

« De la maison autonome à l'économie solidaire » par Patrick Baronnet



VENDREDI 19 OCTOBRE - 16H45 LECTURES DANS LE NOIR

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Sorties d'école : ensemble, partageons un moment unique autour de la lecture

SAMEDI 20 OCTOBRE - 9H30 REPAIR CAFÉ

SALLE PAUL GILARDI

SAMEDI 20 OCTOBRE - 10H CAFÉ ADOS ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Échanges et discussions autour de l'actualité littéraire et des dernières lectures à destination des adolescents

SAMEDI 20 OCTOBRE - 18H LECTURE MUSICALE

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lecture musicale du livre *Le Garçon* par l'écrivain Marcus Malte suivie d'une rencontre et d'une séance de dédicace à 19h30. Sur inscription auprès de l'espace Fiction Adultes ou au 04 83 88 10 00

MERCREDI 24 OCTOBRE - 14H À 18H TOURNOI DE JEUX VIDÉO

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Venez défier de nombreux adversaires sur une sélection de jeux et consoles. Inscriptions auprès de l'espace Fiction Adultes ou au 04 83 88 10 00

JEUDI 25 OCTOBRE - 19H SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT CONFÉRENCE SCIENCE POUR

TOUS

SALLE PAUL GILARDI

« Migrants : déconstruire le mythe de l'invasion » par Swanie Potot

VENDREDI 26 OCTOBRE - 17H30 CAFÉ DES LECTEURS

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des bibliothécaires, libraires et lecteurs

SAMEDI 27 OCTOBRE - 10H NOUVEAU ! CAFÉ BIBERON

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier pour parents et enfants animé par un bibliothécaire autour d'un sujet du quotidien de la petite enfance : séance de lecture, présentation d'une sélection d'ouvrages et discussion parentale autour du sujet proposé. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 83 88 10 00

SAMEDI 27 OCTOBRE - 15H30 SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT CONFÉRENCE AREZZO

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

« 10 années de fouilles archéologiques dans les Alpes Maritimes » par Fabien Blanc-Garridel

SAMEDI 27 OCTOBRE - 20H LOTO DES POMPIERS

SALLE PAUL GILARDI

Organisé par la Caserne de Biot

MERCREDI 31 OCTOBRE - 16H HALLOWEEN

BIOT VILLAGE

Cf. article p.34



NOVEMBRE

SAMEDI 3 NOVEMBRE - 16H CINÉ GOÛTER

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Goûter suivi de la projection d'un film d'animation pour le jeune public

JEUDI 8 NOVEMBRE - 19H SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT CONFÉRENCE BIOT SOUFFLE À L'ANNÉE

SALLE GILARDI

« Changer de regard sur son jardin » par Jean-Pierre Pettiti



SAMEDI 10 NOVEMBRE - 15H CASTAGNADE

PLACE DE GAULLE

Organisée par l'Amicale Biotoise des Traditions. Dégustation de châtaignes grillées et de vin chaud

DIMANCHE 11 NOVEMBRE - 9H ARMISTICE

PLACE DE LA CHAPELLE

MERCREDI 14 NOVEMBRE - 16H30 DES HISTOIRES...

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures pour les enfants à partir de 3 ans. Entrée libre dans la limite des places disponibles

DU MERCREDI 14 AU MERCREDI 28 NOVEMBRE EXPOSITION EAC

HALL D'ACCUEIL - EAC

Cf. article p.32

SAMEDI 17 NOVEMBRE - 9H30 REPAIR CAFÉ

SALLE PAUL GILARDI

SAMEDI 17 NOVEMBRE - 10H CAFÉ ADOS

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Échanges et discussions autour de l'actualité littéraire et des dernières lectures à destination des adolescents

SAMEDI 17 NOVEMBRE - 18H CONCERT « CAFÉ DE L'EST »

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Concert jazz avec Jean-Marc Fauchier et Patrick Singery, duo harmonica-guitare. Entrée libre dans la limite des places disponibles

JEUDI 22 NOVEMBRE - 9H30 ET 10H30 BÉBÉS LECTEURS

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Lectures et comptines pour les enfants de 0 à 3 ans. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse

JEUDI 22 NOVEMBRE - 19H AUDITION (EAC)

SALLE MAURICE RAVEL - EAC

Classes de musique

VENDREDI 23 NOVEMBRE - 16H45 LECTURES DANS LE NOIR

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Sorties d'école : ensemble, partageons un moment unique autour de la lecture

SAMEDI 24 NOVEMBRE - 15H30 SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT CAFÉ DES ARTS

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Cycle de conférences autour des arts organisé par le Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises, « Les années 20 et leur ébullition culturelle après la guerre 14-18 » par Diane Saurat Rognoni

JEUDI 29 NOVEMBRE - 19H SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT CONFÉRENCE SCIENCE POUR TOUS

SALLE GILARDI

« Éolien, nucléaire, photovoltaïque : quelles énergies en 2030 ? » par Robin Girard



VENDREDI 30 NOVEMBRE - 17H30

CAFÉ DES LECTEURS

ESPACE FICTION ADULTES - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Discussions, échanges sur les dernières lectures et les coups de cœur des bibliothécaires, libraires et lecteurs

DÉCEMBRE

SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE - 15H30 SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT

CONFÉRENCE AREZZO

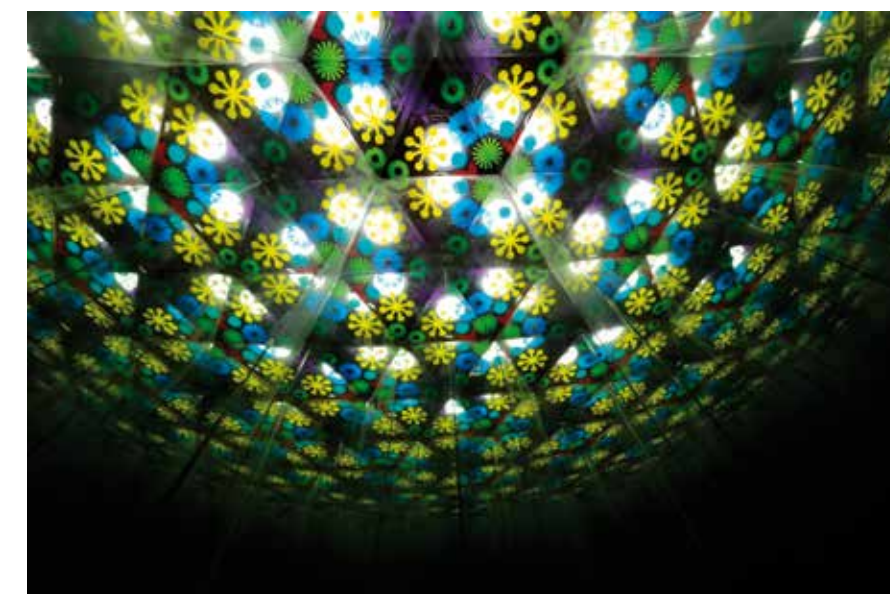
SALLE GILARDI

« Les trésors perdus du Sahara occidental » par Jean-Claude Blachère

SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE - 18H INAUGURATION REFLETS DE NOËL & VOILETS DE NOËL

PLACE DE GAULLE

Cf. article p.34



JEUDI 13 DÉCEMBRE - 19H SCIENCE ET CULTURE POUR TOUS À BIOT CONFÉRENCE SCIENCE POUR TOUS

SALLE GILARDI

« Illusions quotidiennes : faut-il douter que la réalité existe ? » par Justin Larouzée

DU MERCREDI 5 AU MERCREDI 19 DÉCEMBRE

EXPOSITION EAC

HALL D'ACCUEIL - EAC

Cf. article p.32

JEUDI 6 DÉCEMBRE - 15H30 CINÉ SENIORS

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Projection d'un film en partenariat avec le CCAS de Biot

JEUDI 6 DÉCEMBRE CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 8 DÉCEMBRE - 9H30 REPAIR CAFÉ

SALLE PAUL GILARDI

SAMEDI 8 DÉCEMBRE - 10H NOUVEAU ! CAFÉ BIBERON

SALLE D'ACTION CULTURELLE - MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT

Atelier pour parents et enfants animé par un bibliothécaire autour d'un sujet du quotidien de la petite enfance : séance de lecture, présentation d'une sélection d'ouvrages et discussion parentale autour du sujet proposé. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse ou au 04 83 88 10 00

**MERCREDI 12 DÉCEMBRE - 16H30
DES HISTOIRES...**

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Lectures pour les enfants à partir de 3 ans.
Entrée libre dans la limite des places dispo-
nibles

**JEUDI 13 DÉCEMBRE - 10H
MUSIQUES !**

ESPACE JEUNESSE - MÉDIATHÈQUE
COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Atelier d'éveil musical de 0 à 3 ans avec Serge
Pesce. Inscriptions auprès de l'espace Jeunesse

**VENDREDI 14 DÉCEMBRE - 17H30
CAFÉ DES LECTEURS**

ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Lecture bilingue d'extraits des œuvres de
Steinbeck en version originale et en version
française par les bibliothécaires pour le cin-
quantenaire de sa disparition

**LUNDI 17 DÉCEMBRE - 19H
AUDITION (EAC)**

SALLE GILARDI
Classes de musique



**MARDI 18 DÉCEMBRE
SPECTACLE DE THÉÂTRE
(EAC)**

SALLE GILARDI



**VENDREDI 21 DÉCEMBRE - 16H45
LECTURES DANS LE NOIR**

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Sorties d'école : ensemble, partageons un
moment unique autour de la lecture



**MERCREDI 19 DÉCEMBRE - 19H30
SPECTACLE DE DANSE (EAC)
SALLE GILARDI**



**SAMEDI 22 DÉCEMBRE - 15H ET 17H
SPECTACLE DE NOËL « CHOUETTES »**

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE BIOT
Spectacle de marionnettes par la compagnie *123 soleil* - à partir de 2 ans. Réservations obliga-
toires auprès de l'espace Jeunesse dès le 23 novembre

**SAMEDI 22 DÉCEMBRE - 10H
CAFÉ ADOS**

ESPACE FICTION ADULTES -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Échanges et discussions autour de l'actualité
littéraire et des dernières lectures à destina-
tion des adolescents

JANVIER

**SAMEDI 5 JANVIER - 16H
CINÉ GOÛTER**

SALLE D'ACTION CULTURELLE -
MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE DE
BIOT

Goûter suivi de la projection d'un film d'ani-
mation pour le jeune public

**VENDREDI 11 JANVIER - 18H30
VŒUX DU MAIRE
SALLE PAUL GILARDI**

PERMANENCES



GUILAINE DEBRAS, MAIRE DE BIOT
reçoit les Biotois SANS rendez-vous de 9h à 12h :

- En Mairie annexe, le samedi 13 octobre
- En Mairie principale, le samedi 27 octobre

Madame le Maire poursuivra ses rencontres
citoyennes lors de visites de quartiers en cette fin
d'année, à partir de 9h :

- Samedi 10 novembre, visite quartier 1 - Le
Plan
- Samedi 24 novembre, visite quartier 2 - Les
Cabots
- Samedi 8 décembre, visite quartier 3 - Les
Clausonnes - Chèvre d'or
- Samedi 15 décembre, visite quartier 4 - Bois
Fleuri - Vallée verte

Pour connaître les dates des prochaines permanences consultez le site biot.fr, les
réseaux sociaux : VilledeBiot ou appelez le Comptoir citoyen :
comptoircitoyen@biot.fr - 04 92 91 55 80.

ÉLUS

Alain Chavenon, *Conseiller municipal délégué aux situations de handicap*, reçoit les
Biotois sans rendez-vous en Mairie annexe tous les lundis de 11h30 à 13h.

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE

Tous les mois **Sophie Deschaintres**, *conseillère départementale*, reçoit sur rendez-
vous les Biotois, les associations et les entreprises du canton. **Pour toutes demandes
de rendez-vous, envoyer un mail à sdeschaintres@departement06.fr**

CONCILIATEUR DE JUSTICE reçoit exclusivement sur rendez-vous, **tous les
mardis après-midi, de 15h à 17h** en Mairie principale. Tél. 04 92 91 55 80.

ADIL 06 : l'agence départementale pour l'information sur le logement des Alpes-
Maritimes tient sa permanence **tous les 3^e lundis du mois de 13h30 à 16h** au
CCAS. Tél. 04 92 91 59 70

RELAIS DÉPARTEMENTAL PETITE ENFANCE : L'équipe du relais
départemental petite enfance viendra à l'école du Moulin Neuf tous les 2èmes
mercredis du mois. Renseignements auprès du Comptoir Citoyen : 04 92 91 55 81.

LES CONSEILS DE QUARTIER

**JEUDI 22 NOVEMBRE - 18H
CONSEIL DE QUARTIER**

SALLE GILARDI
Quartier n°1 : St-Eloi, Durbec, Le
Plan, St-Grégoire, Les Combes, La
Baume, Les Aspres, Les Vignasses, Le
Village

**JEUDI 29 NOVEMBRE - 18H
CONSEIL DE QUARTIER**

SALLE DES ASSOCIATIONS
Quartier n°2 : St-Pierre, La Romaine,
Le Val de Pôme, Les Cabots, Les
Cabots, Les Prés

**JEUDI 13 DÉCEMBRE - 18H
CONSEIL DE QUARTIER**

SALLE DES ASSOCIATIONS
Quartier n°3 : St-Philippe, Les
Clausonnes, Chèvre d'Or, La Noria

**JEUDI 20 DÉCEMBRE - 18H
CONSEIL DE QUARTIER**

SALLE GILARDI
Quartier n°4 : Bois-Fleuri, Tamarins,
La Vallée Verte, Les Issarts, La Rine,
Saint-Julien, Les Castellins, Les
Soulières



PAROISSE

Tél : 04 93 65 00 8 - www.ndsagesse.com

Permanence pour baptêmes, mariages.

**Prendre rendez-vous avec Pierre Bille au
04 93 65 10 16**

MESSES

Tous les dimanches à 9h15 à Valbonne et à
11h à Biot et Sophia.

Tous les mercredis à 12h15 à Biot suivie d'un
repas partagé au presbytère le 1^{er} mercredi du
mois

CALENDRIER

Prière des mères au presbytère jour et horaire
à préciser : www.ndsagesse.com

Récitation du chapelet le dimanche avant la
messe à l'église

Adoration du Saint Sacrement, le mercredi
de 10h à 12h à l'église

OCTOBRE

Les 5, 6, 13 à 20h45 et le 7 à 17h : Festival
des Chœurs dans l'église Sainte Marie Made-
leine

Dimanche 7 : Messe animée par la chorale
Gospel

NOVEMBRE

Jeudi 1^{er} : Solennité de la Toussaint ; messe
à 11h - bénédiction des tombes à 14h30 au
village et à 16h à la Rine

Dimanche 4 : Messe animée par la chorale
Gospel

DÉCEMBRE

Dimanche 2 : Messe animée par la chorale
Gospel & Concert (église) Chants de Noël
(horaire à préciser)

Célébrations de Noël :

Lundi 24 : Messe des familles à 17h30 à
Sophia, 22h à Biot et Valbonne

Mardi 25, Noël : Messe à 9h15 à Valbonne,
11h à Biot et Sophia

Lundi 31 : Messe à 23h à Sophia, action de
grâces et passage en l'an 2019 suivie d'un
temps de partage avec ce que chacun aura
apporté.



AGENDA DES SENIORS

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :
Tél. 04 92 91 59 70

TARIF TRANSPORT :
Minibus : 2€ ; Grand bus : 8,50€

PROGRAMME DES SORTIES OCTOBRE

• LES GROTTES DE SAINT CEZAIRE

Jeudi 4 octobre : 13h30 – 18h
Visite guidée au tarif de 7€ (être bien chaussé). À près de 40 mètres sous terre, venez découvrir le fabuleux spectacle des richesses souterraines ; stalactites grandioses, méduse lumineuse, spectacle sonore.

• LA SEMAINE BLEUE – DU 8 AU 12 OCTOBRE

Restauration (salle foyer) au tarif de 5.40€ / Inscriptions avant le mardi 2 octobre.

Durant la semaine bleue, le foyer sera ouvert les mardis, jeudis et vendredis avec menus à thème.

- **Mardi 9 à 14h** : LOTO : nombreux lots à gagner, venez tenter votre chance. **Un carton offert puis le carton à 2€**
- **Mercredi 10** : Journée à Tourves

(déjeuner + spectacle)

- **Jeudi 11 à 14h** : Ateliers Coiffure & Maquillage animés par Patricia et Manon
- **Vendredi 12 à 14h** : Atelier découverte sculpture sur fruits et légumes de saison. Eve, passionnée par la beauté culinaire sous toutes ses formes, vous proposera des créations faciles à reproduire chez soi. Renseignement auprès de l'accueil – 12 personnes maximum.

• MECHOUI & SPECTACLE CABARET À TOURVES

Mercredi 10 octobre : 7h30 – 19h
Flânerie au marché de St Maximim et sa Basilique, puis direction Tourves, au Domaine du Billardier pour une journée festive. Apéritif autour de la paillote (sardines et crevettes grillées, merguez, sangria ...) suivi d'un repas spectacle cabaret (agneau de Sisteron sur broche et ses légumes, vins, fromage, dessert, café). Spectacle cabaret et animations dansantes dans un Domaine d'exception. Paiement à l'inscription à l'ordre du Domaine le Billardier avant le 30 septembre. Tarif de groupe 40€.

• LE VIEIL ANTIBES PAS À PAS

Mardi 16 octobre : 9h15 – 12h
Venez découvrir à pied l'histoire passionnante de la Ville et son quartier

fleuri du Safranier. Tarif de groupe 7€ à régler sur place en espèces.

• DÉCOUVERTE DES FLEURS COMESTIBLES – CONFÉRENCE AVEC DÉGUSTATION

Vendredi 19 octobre : 14h – Salle du Foyer

Eve, passionnée de fleurs comestibles, dans une ambiance conviviale, échangera avec vous sur leurs utilisations en cuisine, leurs conservations, le séchage etc.

• GRASSE – VISITE DE L'USINE FRAGONARD – LA FABRIQUE DES FLEURS

Jeudi 25 octobre : 13h30 – 18h
À travers une visite guidée (gratuite) des ateliers et laboratoires, découvrez la création des produits réalisés à partir des meilleures matières premières de la parfumerie (parfums, savons, produits aromatiques...). L'usine est entourée d'un très joli jardin de plantes à parfums dont les essences sont utilisées pour la fabrication de parfums.

NOVEMBRE

• LE MARCHÉ DE VINTI-MILLE

Vendredi 9 novembre : 7h45 – 18h30
Pièce d'identité obligatoire

• LE MARCHÉ DE DRAGUIGNAN & LA VINAIGRERIE – « LE CLOS ST ANTOINE »

Mercredi 21 novembre : 7h45 – 19h
Flânerie au marché de Draguignan. Déjeuner au restaurant : 23€ à régler à l'inscription. Après-midi visite guidée et gratuite de la Vinaigrerie : David fabrique ses vinaigres à l'ancienne ainsi que la moutarde artisanale avec des graines meulées à meule de pierre. Boutique.

• LA BISCUITERIE D'ANTIBES

Jeudi 22 novembre : 14h – 17h
Plongez au cœur de la fabrication des biscuits régionaux. Découvrez les différentes étapes de fabrication des produits gourmands. Visite guidée gratuite – boutique.

• GRASSE – VISITE DE L'USINE FRAGONARD – LA FABRIQUE DES FLEURS

Jeudi 28 novembre : 13h30 – 18h
À travers une visite guidée (gratuite) des ateliers et laboratoires, découvrez la création des produits réalisés à partir des meilleures matières premières de la parfumerie (parfums, savons, produits aromatiques...). L'usine est entourée d'un très joli jardin de plantes à parfums dont les essences sont utilisées pour la fabrication de parfums.

DÉCEMBRE

• SUR LES TRACES DE MARCEL PAGNOL - AUBAGNE

Mardi 4 décembre : 7h30 – 19h
Le matin : visites libres (voir plan) – flânerie au marché aux santons, dans le centre historique, visite de la maison natale de M. Pagnol (3€), visite du petit monde de M. Pagnol (gratuit), visite du village des santons en Provence (gratuit).

Déjeuner : 23€ (à régler à l'inscription). Après-midi direction Allauch pour la visite de la crèche de M. Orsini (1.50€) ainsi que son atelier de fabrication de santons. Crèche animée avec plus de 650 santons dans un décor féérique.

• BINGO – LA SIESTA

Mercredi 5 décembre : 14h15 – 17h
Nombreux lots à gagner, venez tenter votre chance. Participation gratuite : 1 carton offert. Pièce d'identité obligatoire.

• NOËL DES SENIORS

Jeudi 13 décembre

• LOTO

Jeudi 20 décembre : 14h – Salle du Foyer

Venez tenter votre chance, nombreux lots à gagner. Un carton offert puis le carton à 2€.

LES ACTIVITÉS DU CLUB « DESTINATION RETRAITE »

Pour participer aux activités ou animations du club « Destination Retraite » de septembre à juin, remplissez le dossier d'inscription que vous retrouverez à l'accueil du CCAS. Vous pouvez bénéficier de tarifs négociés auprès de Nautipolis notamment pour l'aquagym.

ATELIERS PAYANTS

Conversation anglaise « Made in Biot » : Mercredi 10h30-12h, foyer CCAS

Conversation anglaise « Made in Biot II » : Mercredi 15h30-17h, foyer CCAS

Gymnastique douce : Mardi 15h-16h et Vendredi 11h-12h, salle EAC

Aquafitness : Mardi 7h45-8h30, Mercredi 11h30-12h15, Jeudi 7h45-8h30 et 10h30-11h15, Vendredi 11h30-12h15 au Complexe Nautipolis

Danse country : Lundi 9h45-11h, salle EAC

Yoga : Lundi 14h45-16h, salle EA

ATELIERS GRATUITS

Couture : Lundi 14h-17h, foyer CCAS

Informatique : Lundi 10h -12h et Mercredi 15h30-17h (débutants), salle bleue CCAS

Écriture : Mercredi 13h30-15h30, foyer CCAS

Loisirs créatifs : Mardi 14h-17h, salle bleue du CCAS

Club Micro informatique (associatif) : Mardi et jeudi 18h30-20h, foyer CCAS

Jeux : Vendredi 14h-16h, foyer CCAS

CCAS INFOS

Inscriptions et renseignements CCAS : 04 92 91 59 70

• « RÉUNIONS DU COMITÉ DES USAGERS DU CCAS » : **Vendredi 23 novembre à 9h30**, foyer CCAS. Venez donner votre avis et participer aux choix de sorties et activités proposées par le CCAS de Biot !

• « ATELIER POTERIE » : **Nouveau ! Dès le 16 octobre, un mardi sur deux de 14h à 16h30.**

Isabelle animera l'atelier céramique. Fabrication de photophore et d'éléments décoratifs pour Noël. Nombre de participant limité à 10 personnes.

• **SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE :** **Jeudi 13 décembre à 14h**, salle Paul Gilardi.

Réservez votre participation pour assister au spectacle de fin d'année regroupant les résidents Biotois âgés d'au moins 65 ans et les membres du club Destination Retraite. Un cocktail clôturera cette après-midi festive. Inscriptions dans la limite des places disponibles, du lundi 1er octobre au mercredi 31 octobre inclus (se munir de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

• RÉSERVATION DU COLIS DE NOËL :

Le CCAS offre un colis gourmand aux doyens de la commune qui le souhaitent en s'inscrivant entre lundi 1er octobre et le mercredi 31 octobre inclus auprès de l'ac-

cueil du CCAS. **Il faut être âgé de + de 75 ans, résider de manière permanente à Biot, faire la demande d'inscription aux dates indiquées et être inscrit au Club « Destination Retraite » (gratuit).** Journées de distribution sur présentation d'un bon nominatif : du lundi 3 décembre au vendredi 7 décembre uniquement de 13h30 à 16h30.

À noter : chaque année, une nouvelle liste de bénéficiaires est établie. Il est nécessaire de renouveler votre souhait même si vous en avez été bénéficiaire l'an passé.

L'équipe du CCAS vous souhaite de bonnes fêtes.

REFLETS

de

NOËL

À PARTIR DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

BIOT

ANIMATIONS
POUR ENFANTS

MARCHÉ ARTISANAL
ET GOURMAND
SAMEDI 15 &
DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

entrée
libre

VOLETS DE NOËL
PETIT TRAIN ENCHANTÉ
FERME PÉDAGOGIQUE
SPECTACLES

© P. Combes - 2018

RENSEIGNEMENTS :

Office de Tourisme

Tel. 04 93 65 78 00 - tourisme@biot.fr

WWW.BIOT.FR



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

BIOT